

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$3.00
UNION POSTALE	\$6.00
Edition Hebdomadaire:	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONES:

ADMINISTRATIF: Main 7461

REDACTION: 7460

L'INSTITUT BRUCHESI

LA PART DU PUBLIC

Nous rappelions hier, à grands traits, le travail fait par l'Institut Bruchesi. Pour le mettre en pleine lumière, il faudrait une étude spéciale que nous n'avons malheureusement pas le temps d'écrire aujourd'hui. Disons simplement que ce travail porte sur trois points principaux: l'éducation antituberculeuse, la prévention et la cure de la terrible peste blanche. Il exige, de la part des médecins et des religieux, un dévouement constant, appuyé sur une science très avertie. Il commande des sacrifices de temps et d'argent qu'il serait difficile d'évaluer.

Ces sacrifices, les religieux et les médecins ont été presque seuls jusqu'ici, avec quelques amis dévoués, à en porter le lourd fardeau. C'est une situation qui ne peut durer, qui n'est pas digne du public montrealais et qui risque d'entraver le progrès de l'œuvre.

La foule d'abord doit faire sa part, et par la foule nous entendons à la fois les individus et les groupes organisés en dehors des pouvoirs publics.

S'il est une œuvre dont la nécessité soit évidente et admise de tous, c'est bien la lutte antituberculeuse. Il faut donc que chacun, dans la mesure de son pouvoir, y donne son concours. C'est d'ailleurs, dans toute la force du terme, une œuvre de défense personnelle, car il n'est personne qui puisse se croire hors des atteintes du mal.

Il n'est personne non plus qui puisse prétendre que son concours serait inutile ou qu'il ne voit point sous quelle forme il le doit fournir. On peut toujours donner ou recueillir de l'argent: cet argent, les médecins et les religieux le transformeraient en joie et en bonheur pour les déshérités de la vie, pour les malheureux que menace le fléau. Avec cet argent, on doublera et triplera les facilités de travail et les médicaments; on organisera la propagande qui éclairera les victimes de la tuberculose et leurs parents; on fera les recherches qui amèneront au dispensaire ceux qui auraient le plus besoin de soins et qui ne savent où les trouver; on créera, s'il en est besoin, des institutions nouvelles.

Et l'action des particuliers doit se doubler de celle des groupes: sociétés de bienfaisance, de secours mutuel, qui trouveront un avantage considérable à l'amélioration générale de la santé publique.

Pour les œuvres de bienfaisance, c'est l'une des formes les plus hautes et les plus intelligentes de la charité; pour les sociétés d'assurance et de secours mutuel, on peut dire que c'est un véritable placement, car la lutte antituberculeuse éloigne et diminue les risques de mort.

Nous croyons du reste que la question fait déjà l'objet d'études sérieuses dans les conseils de certaines grandes sociétés.

Et la ville devra faire sa part.

Nous savons bien que le budget de cette année affecte à l'Institut Bruchesi une somme de deux mille piastres, mais il suffira aux autorités municipales d'étudier l'œuvre de près pour constater que cette subvention est absolument disproportionnée à l'importance du travail à accomplir et à la somme de bien que peut produire l'Institut.

L'augmentation de la subvention actuelle devrait être suivie aussi d'un acte de justice que les directeurs de la maison réclamaient discrètement en novembre dernier et sur lequel, sans vouloir discuter ici les mérites respectifs du Royal Edward et de l'Institut Bruchesi, nous devons insister.

A l'heure présente la ville met à la disposition des tuberculeux, à l'Hospice des Incurables, un certain nombre de lits pour lesquels elle paie une somme de \$7,500, croyons-nous. Or, seuls les malades qui portent les certificats des médecins du Royal Edward, ont accès à ces lits. Les examens des médecins de l'Institut Bruchesi sont nuls à ce point de vue et doivent être contrôlés par ceux du Royal Edward. C'est une situation humiliante, de nature à déprécier la valeur de la maison et de ses directeurs et à éloigner certains patients; c'est une situation profondément illogique aussi, puisque, par ailleurs, la ville reconnaît la valeur de l'œuvre en lui attribuant une subvention.

Il faut donc que cela cesse. Il ne s'agit pas ici d'une question de race ou de religion: il y a des Canadiens-français au Royal Edward et l'Institut Bruchesi est ouvert aux patients de toute nationalité et de toute croyance. C'est une simple question de justice pour les patients, de justice et de respect pour les médecins qui donnent gratuitement leur temps et leur science.

Et puisque nous analysons cette note du mois de novembre, adressée au maire et aux commissaires par les directeurs de l'Institut, nous appellerons l'attention encore sur ce paragraphe: "Il y a bien aussi la question d'un sanatorium que l'Institut Bruchesi prend sur lui de mener à bonne fin, si on juge à propos de l'aider raisonnablement."

De la part d'hommes qui ont fait, sans le concours de la ville, l'œuvre que nos lecteurs connaissent, cette promesse équivalait à un acte. Elle voulait dire que, si la ville faisait sa part, le sanatorium serait bientôt à la disposition des malades. Nous croyons même qu'il a déjà été fait en ce sens, un travail assez considérable.

Nous espérons que les autorités municipales ne voudront point, par une apathie ou une négligence que le public ne leur pardonnerait pas, laisser perdre d'aussi précieuses bonnes volontés.

Et la province doit faire sa part.

M. Gouin déclarait hier, que son gouvernement est prêt à aider l'œuvre nouvelle que veut fonder le colonel Burland; nous croyons qu'il est parfaitement prêt à répandre un peu de la manne dont il dispose sur l'Institut Bruchesi.

Qu'il y aille largement! Il ne saurait employer à de plus louables dessein les ressources de la province.

Omer HEROUX.

UN MONUMENT A LAVERENDRYE

Patriotique projet de la Société Historique de St-Boniface. — "La proclamation de l'œuvre française dans l'Ouest, dit le "Manitoba". — Nos compatriotes anglais donneront leur appui

(Spéciale au "Devoir")

Saint-Boniface, 3. — Dans un intéressant article, le journal "Le Manitoba" de cette ville, nous annonce enfin la réalisation prochaine d'un beau et patriotique projet d'élever un monument à Laverendrye, et c'est la Société Historique de St-Boniface qui fait le premier pas en ouvrant, cette semaine, une liste de souscriptions.

L'idée d'élever ce monument avait été conçue, il y a plusieurs années; mais les luttes du passé et les difficultés matérielles considérables en avaient jusqu'ici retardé la réalisation, malgré le grand désir qu'avait Mgr Taché de construire ce monument en face du petit séminaire d'aujourd'hui.

"L'érection de cette statue, dit "Le Manitoba", sera d'abord la magnifique proclamation de l'œuvre française dans ce pays de l'Ouest. Au milieu de la chamarrure de peuples qui nous entourent et qui remuent comme des flots, il est nécessaire qu'il y ait un point fixe, une espèce de phare, qui dise que ce sont des Français qui vinrent ici les premiers donneront à la civilisation tout l'immense domaine qui va des Grands Lacs aux Montagnes Rocheuses, et peut-être aussi jus-

qu'à l'Océan Pacifique. Tous ceux qui vivront par la suite, tous ceux qui profiteront de la fécondité du sol, font pousser le blé dans les champs qui se confondent avec l'horizon; tous ceux qui bâtissent leur fortune en bâtissant des villes dans des circonstances tellement heureuses qu'on n'en voit peut-être l'exemple nulle part, tous ceux-là, et tous ceux qui viendront encore, sont et seront, en ligne bien authentique, les héritiers de Pierre Gauthier Laverendrye, de ses fils et de ses missionnaires qui les accompagnaient."

Cette statue sera une gloire et une fierté légitime pour nos concitoyens de l'Ouest, mais elle ne sera pas les seuls à applaudir au projet, la population anglaise encourage aussi l'entreprise et fait des vœux pour son succès. La "Northwest Review", de ce jour, dit: "En lançant ce projet de l'érection d'un monument à un si grand héros, la Société Historique de St-Boniface fera appel à la générosité de tous les Canadiens, et il faut espérer que cet appel sera généreusement entendu."

M. Joseph Lecomte est le président du comité chargé de mener au succès le projet, et M. l'abbé Denys Lamy en est le secrétaire trésorier.

BILLET DU SOIR

PRÉVENIR.

Il est des progrès dont nous ne songeons nullement à nous féliciter. L'accroissement des recettes de la correctionnelle est de ceux-là.

Les records ont instruit l'an dernier quatre cent quatre-vingt-dix affaires de plus qu'en 1910, et le produit des amendes a augmenté, d'une année à l'autre, de \$11,718. Depuis 1904, les recettes de la correctionnelle ont plus que doublé. Elles se chiffraient l'an passé à \$69,100.

Sur dix-sept enfants envoyés aux écoles-prisons, sept sont des petites filles. Cela ne démontre-t-il pas la nécessité du tribunal pour jeunes délinquants qu'on vient de créer? Et cela ne prouve-t-il point que les enquêtes qu'il poursuivra pour la prévention des délits de l'enfance devraient porter plus loin et plus haut que sur les galopins et galopines faisant à l'école de la rue l'apprentissage du vol: sur les parents, les plus responsables, et souvent les seuls responsables?

Des fonctionnaires intelligents accomplissent une œuvre utile en faisant des investigations dans les familles d'alcooliques et de dissolus et en soustrayant les enfants à un foyer, qui en est un de corruption, où leurs parents sont un sujet de scandale permanent. C'est par la source qu'on purifie un torrent boueux.

Sans doute faudrait-il pour remplir ces fonctions des hommes de tact et de cœur et bien d'autres rapports, et l'on ne s'assurerait leurs services qu'au prix d'émoluments convenables; mais les résultats qu'on pourrait obtenir de cette mesure valent mille fois ce que coûterait sa mise en pratique.

Pourquoi — par un juste retour — les fonds créés par les délits de toute sorte ne serviraient-ils pas employés à en prévenir de nouveaux?

Le rapport annuel de la correctionnelle accuse 10,624 contraventions aux règlements municipaux et seulement 367 à la loi provinciale des licences. Les records, nommés par la Législature, sont payés par la Ville, et \$10,000 du produit des amendes sont versés au trésor de la province, malgré que les condamnations en vertu des règlements municipaux soient vingt-huit fois plus nombreuses que les contraventions à la législation provinciale. Notre bonne ville renferme des ennemis de l'ordre public; qui font fi de ses ordonnances; elle entretient des agents pour opérer leur arrestation et remuier des records pour les juger; puis, quand ils sont condamnés, les coupables paient une partie de leur rançon... au gouvernement.

Le contrat aux termes duquel la Législature touche cette année à peu près le septième des recettes de la correctionnelle, alors que, normalement, elle n'aurait droit qu'au vingt-huitième, a pris fin l'an dernier. Ne pourrait-on pas, dans le contrat qui sera négocié cette année, attribuer au gouvernement juste la part qui lui revient et, grâce à la différence tombant dans le coffre de la ville, perfectionner et étendre l'action du nouveau tribunal, la rendre plus efficace et plus complète?

Léon LORRAIN.

Le Congrès de la Langue Française

LE TABLEAU D'HONNEUR

Nous nous demandions, au lendemain de la belle réunion du Monument National, quelle paroisse ferait l'honneur de prendre l'initiative du mouvement de souscription et d'organisation à Montréal, laquelle s'inscrirait d'abord au tableau d'honneur du congrès de la Langue française.

La journée de dimanche nous a apporté une réponse que le Devoir d'hier communiquait à ses lecteurs. C'est la paroisse de l'Immaculée Conception qui marche au premier rang.

Aux autres maintenant de suivre cet exemple — de s'organiser de façon rapide et méthodique. La ville est très grande et le temps presse. Il faut que Montréal soit digne de son histoire et de son titre de métropole du Canada.

O. H.

ARMAND LAVERGNE

Nous avons eu le plaisir de saluer hier, à nos bureaux notre excellent ami Lavergne.

Bien que la prudence lui conseille l'encore de ménager ses forces, il semble complètement remis de la maladie qui a failli l'emporter. Gai, plein d'entrain, il est prêt pour de nouvelles batailles.

LETTRE DE QUÉBEC

CREDITS POUR LES INSTITUTIONS DE CHARITÉ. — QUAND LE GOUVERNEMENT SE DECIDERA-T-IL A FAIRE D'AVANTAGE. — LES MUNICIPALITÉS DEVONT CONTRIBUER A L'ABOLITION DES BARRIÈRES DE PÉAGE.

Québec, 6. — Routine et monotonie aujourd'hui. Peu de députés, presque point de discussions. Quelques remarques sur la part que la province devrait contribuer aux institutions de charité, et c'est tout.

Dès l'ouverture de la séance, le président du comité général est appelé au fauteuil et lit, lit, des projets de loi, des articles du budget, des circulaires, des paperasses, à l'exception de M. Cardin, député de Richelieu dont la plume grince toujours pour ses électeurs, sans jamais s'empêcher dans la barbe patriarcale qui traîne parfois sur le feuillet. Au pied de la statue que l'on nous dit représenter la reine Victoria, M. Caron, de l'Islet essaie de convaincre le premier ministre en faveur d'une demande quelconque. La physiognomie de M. Gouin indique d'abord l'ennui puis l'aigreur. Evidemment le sujet dont il est question ne lui est pas nouveau et l'ennui. Il paraît même le dire à son collègue et avec un geste qui signifie: n'y reviens plus. M. Caron s'éloigne désappointé. Plus loin, c'est M. Taschereau qui écoute un groupe composé de M. Clément Robillard, de M. Reid, de M. Delage et de deux ou trois autres. Et le président du comité général lit toujours. Loi pour autoriser le barreau à admettre George Williams au nombre de ses membres, — loi pour constituer en corporation la société de Marie Réparatrice, — loi pour autoriser la "Laing Packing and Provision Company, Limited", à transporter certains droits et certaines franchises à "Matthews-Laing, Limited", — loi confirmant la charte de "The Manitou Club", et augmentant ses pouvoirs, — loi pour soustraire à certaines dispositions de la loi générale la "Corporation Agencies, Limited", — loi autorisant le barreau de la province de Québec à admettre Maurice Brassat au nombre de ses membres, après examen, — loi amendement l'article 2981 des Statuts refondus, 1909, concernant les appels à la Cour de circuit.

Tous ces projets de loi sont définitivement votés par l'assemblée qui passe ensuite à l'étude du budget et adopte la plus grande partie des crédits demandés pour les institutions de charité. Ce sont les mêmes crédits qu'il y a vingt ans et, une fois de plus, M. Tellier insiste sur l'importance de les reviser et de les proportionner aux besoins actuels. Donner \$200 à un hospice dont le chauffage seul coûte \$3,000 est ridicule. C'est la charité privée qui doit suppléer au reste, et comme la charité privée s'exerce toujours par les mêmes, il s'en suit que le devoir dont la communauté devrait s'acquitter n'est le fait que du petit nombre. M. Lafontaine, de Maskinongé, parle dans le même sens, à propos de l'hospice Ste-Ursule. Le premier ministre n'est pas à son siège et le trésorier ne comprend pas ou n'ose pas exprimer d'opinion. Quand M. Gouin revient, M. Tellier lui demande ce qu'il se propose de faire à propos de la demande de l'Institut des Sourds-Muets de Montréal. La demande est considérable, et nous nous proposons d'y faire droit dans la mesure du possible.

Il est de plus en plus évident que le gouvernement veut appeler les municipalités à son secours pour régler la question des ponts et barrières de péage. Le projet de loi soumis aujourd'hui, par M. Taschereau pour demander l'autorisation d'appliquer \$100,000 par année pendant cinq ans à cet effet, pourvoit en outre à une contribution par les municipalités, — sous quelle forme, cela n'est pas encore décidé.

En cas de différend sur le prix entre le gouvernement, les municipalités et les compagnies de ponts et chemins de péage, la commission des services publics décidera.

Le projet de loi de M. Bourassa donnant le droit de vote aux instituteurs, va au comité de législation sur la suggestion du premier ministre, qui tient à répéter que le projet du gouvernement doit couvrir ce cas. Reste à savoir si le vote devra leur être donné au domicile de leur résidence ou de l'enseignement. M. Bourassa croit que si quel qu'un doit jouir du privilège d'exercer son droit de vote où il réside, ce doivent être les instituteurs.

Jean DUMONT.

Gardons notre rang

TORONTO VIENDRA FAIRE SON PROPRE RECENSEMENT. POURQUOI NE L'IMITERIONS-NOUS PAS ?

La ville de Toronto vient de faire le recensement de sa population et se donne 425,407 âmes, soit environ 60,000 habitants de plus que n'avait trouvé le recensement fédéral. C'est la police qui a fait le dénombrement et il n'y a pas de raison pour penser qu'elle ne s'est pas bien acquittée de sa tâche.

La différence entre les chiffres qu'on vient d'obtenir et ceux du gouvernement est trop accusée pour qu'on n'en tire pas une leçon dont Montréal fera son profit. Le recensement fédéral nous attribue une population de moins d'un demi-million, soit 70,000 âmes à peu près de plus que vient de trouver la Ville de Toronto. A moins que Montréal ne prouve, d'une façon plus satisfaisante, qu'il a une population plus grande que celle qui lui ont attribuée les recenseurs de M. Blue, nous serons forcés, avant longtemps, de céder le titre de métropole du Canada à la Ville Reine. Ce n'est pas flatteur.

Aussi le devoir de nos autorités municipales est-il clair et impératif. On a partout l'impression que le recensement fédéral a été mal fait. Que nos commissaires donnent à l'opinion publique la satisfaction qu'elle réclame: qu'ils fassent faire le dénombrement de la population de Montréal par la police. Si les chiffres obtenus sont les mêmes que ceux du gouvernement, nous n'aurons qu'à nous résigner à laisser Toronto passer devant. S'ils sont plus élevés, ce sera tant mieux; orgueil ou vanité, dira-t-on, mais orgueil excusable, vanité permise.

La ville a toute l'autorité nécessaire pour le faire, de par le règlement No 246; qu'elle en profite.

Les commissaires viennent de donner l'ordre à la police de faire observer plus strictement le règlement qui oblige les gens à ficeler solidement les papiers de rebut qu'ils font ramasser par le service du nettoyage des rues. Le bureau d'Hygiène se plaint, avec raison, de la malpropreté des voies publiques.

Mais ce n'est là qu'un demi-mède à la situation. Ce ne sont pas tant ces papiers qui traînent épars dans les rues, que ceux que jettent les passants: fragments de lettres ou d'enveloppes, emballages de paquets, boîtes de cigarettes, etc.

On ne peut pourtant pas obliger les gens à tout fourrer dans leurs poches. Les habitants ne sont pas faits pour la ville, mais la ville, pour les habitants.

Qu'on place à l'angle des rues des paniers ou des boîtes. Personne ne s'opposera à mettre ses papiers dans sa poche jusqu'à ce qu'il rencontre un de ces paniers, et la police pourra forcer les gens à ramasser ce qu'ils jetteront dans la rue.

Par la même occasion, on empêcherait les gens de jeter à terre les pelures de fruits si dangereuses.

Fred. PELLETIER.

Pour la sécurité publique

L'accident mortel dont Mlle Kelly a été victime ramène à l'ordre du jour une amélioration qui s'impose: l'élargissement de la rue Bleury en face du Gesù.

L'état actuel de la rue en cet endroit, non seulement entrave le trafic, mais constitue un danger continu pour voitures et piétons; si bien que bon nombre de ceux-ci, lorsqu'ils arrivent au Gesù, traversent la rue pour ne pas s'exposer.

C'est une situation intolérable, surtout pour l'une des rues les plus fréquentées de la ville.

On a répandu le bruit que les propriétaires du terrain s'opposaient à l'expropriation ou propoisaient des conditions exorbitantes. Une interview parue dans le Star atteste qu'au contraire les propriétaires et les autres citoyens de la rue ont déjà plus d'une fois demandé à la ville de dégorger la rue.

Quant aux conditions, il n'en a jamais été question, vu que la ville n'a jamais accédé aux requêtes.

Avec la Gazette et le Star, et au nom des milliers de citoyens qui passent chaque jour par la rue Bleury, nous demandons que nos commissaires et nos échevins agissent au plus tôt et vite.

Il y va de la sécurité du public.

LETTRE D'OTTAWA

LA DERNIÈRE JOURNÉE DES DÉPUTÉS. — LE GOUVERNEMENT AU RA DESORMAIS TOUT LE TEMPS DE LA CHAMBRE. — POISSONS ET PECHERIES. — LA QUESTION SCOLAIRE DU KEEWATIN. — "LE POINT EMOUVANT".

Ottawa, 5. — Les députés ont fini de leur reste, aujourd'hui. C'était la dernière séance où ils eussent droit de proposer leurs résolutions et leurs projets de loi particuliers. Dorénavant, les affaires du ministère auront préséance. Aussi le président de la Chambre a-t-il appelé les uns à la suite des autres, cet après-midi et ce soir, une cinquantaine de propositions de députés inscrites au feuillet. Quelques-uns des représentants ont fait adopter par la Chambre leurs demandes de renseignements; mais il reste à l'ordre du jour une quarantaine de propositions, inutiles désormais, et que nous reverrons peut-être à la prochaine session.

Le ministère aura maintenant la voie libre, — en autant que la gauche ne proposera de votes de non-confiance, — et il fera tout son possible pour terminer la session avant Pâques.

Au début de la séance, M. R. L. Borden, à une question de M. Lemieux, répond que le ministère dira en temps opportun s'il renouvellera les primes sur le fer en guise. Il se pourrait que dans le discours du budget, le ministre des finances annonce la décision du ministère de les rétablir pour une période indéterminée. De même, il étudie cette autre question de savoir s'il permettra aux Sikhs de la Colombie Anglaise d'amener au Canada leurs femmes légitimes. Le "consideration cap" du ministère, dont parlait avec tant d'humour le docteur Clark, n'est donc pas encore passé de mode.

Un bout de temps, la Chambre parle de poisson. Il fallait s'y attendre, puisque, la semaine dernière, les gens de l'Ouest parlaient de blé. Les députés des Provinces Maritimes, eux, règle générale, une fois par session, nous entretenaient des richesses de leurs eaux sans doute afin de prouver que leur coin de pays n'est pas plus pauvre que le reste du Canada. L'an dernier, toute une journée, ils nous ont causé de leurs pommes de terre et de leurs vergers; tantôt, M. Sinclair brassait le poisson à pleines pelletees. On eût dit la pêche miraculeuse; il y avait dans la masse, énorme, puisque la baleine et la sardine s'y rencontraient, tout un amas de ces créatures à nageoires. M. Stevens, de la Colombie Anglaise, n'a pas voulu être en reste de compte avec M. Sinclair, de la Nouvelle-Ecosse; et il s'est permis, de son côté, en parlant de la protection des pêcheries, d'attirer l'attention du ministère sur celles de la Colombie Britannique, où les Japonais, dit-il, pratiquent le braconnage du saumon au détriment des pêcheurs munis de licences. Pour lui, déclare-t-il, le service naval tel que constitué à l'heure actuelle ne vaut pas grand-chose. Et le sous-ministère créé pour pourvoir à la défense des pêcheries, ainsi qu'au service des relevés hydrographiques, devrait être, à son gré, remanié de telle sorte que le ministre de la Navigation et des Pêcheries exerce une surveillance plus immédiate sur ce qui s'y passe.

Le ministre de la Navigation et des Pêcheries n'est pas de cet avis. La protection des pêcheries canadiennes, dit-il en substance, est en quel que sorte une affaire de défense ou de police navale, et le sous-ministère qui dirige la flotte de navires qui fait la patrouille de nos eaux est bien administré. Le service naval va donc subsister, en autant qu'il s'agit de la protection de nos pêcheries et des relevés hydrographiques dans les eaux canadiennes. La ministre se propose même de construire trois autres navires pour la police des eaux canadiennes.

Les commentaires vont leur train au sujet du bill relatif aux frontières manitobaines. Il n'est pas sûr que le ministère le présente à la Chambre cette semaine; on croit qu'il le fera la semaine prochaine. A ce compte, elle sera passablement chargée, car le ministre des finances y fera aussi l'exposé budgétaire pour l'année fiscale courante, et ses prévisions pour 1912-1913. Mais l'on ne s'occupe guère, actuellement, du budget non plus que des primes aux aciéries productrices de fer en guise. L'agrandissement du Manitoba et la façon dont le ministère Borden se prendra pour donner une solution à cette grave question des écoles séparées du Kewatin font le sujet de toutes les conversations. Il ne manque pas, chez les conservateurs canadiens-français, de gens pour dire que s'ils tentent de se porter candidats aux prochaines élections sans avoir obtenu un règlement satisfaisant, pour les partisans des écoles séparées de cette région, ils se feront lapider sommairement. Aussi entendent-ils faire leur possible pour obtenir justice en faveur des catholiques du Kewatin, auxquels les lois actuelles, — passées en 1875, par le ministère MacKenzie, — donnent un droit indiscutable à des écoles séparées, comme elles concèdent ce même droit aux protestants de cette région.

Il est encore impossible de dire catégoriquement quels termes le ministère Borden posera au Manitoba en lui annexant, ce territoire. Mais tout indique que M. R. L. Borden entend, cette fois-ci comme en 1905, lors de l'organisation en provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, laisser toute la responsabilité en fait de législation scolaire aux gouvernements manitobains. On se demande si cela est bien l'intention de M. Borden, de quelle manière il pourra se concilier ceux-là mêmes qui, en 1905, dans son parti, prenaient une attitude différente de la sienne et posaient en des discours précis, une thèse absolue contraire à celle, trop facile en la circonstance, du "respect des droits provinciaux". Sans doute, il est excellent de sauvegarder "ceux-ci"; mais encore faut-il le faire en temps opportun, et ne pas leur sacrifier des droits indiscutables, établis par l'acte de 1875 dont nous parlions tantôt.

Plusieurs députés catholiques de la droite le comprennent; et s'ils suivent les diètes de leur conscience, — nous espérons qu'ils le feront, — ils insisteront, quel que soit l'avis du ministère lui-même, pour la pleine reconnaissance de ces droits scolaires. La gauche, elle, entend profiter de cette occasion afin de pousser le ministère en une situation inextricable. De part et d'autre, ces jours-ci, les politiciens se démentent, il y a des allées et venues mystérieuses, des démarches singulières, des conciliabules secrets; des députés se consultent, se rappellent leurs promesses à leurs électeurs, et cherchent un moyen d'échapper à une situation embarrassante; quelques-uns voudraient, comme dans cette devinette souvent posée aux enfants, trouver le moyen de traverser la rivière avec la chèvre, le chou et le loup, dans la même barque, sans que la chèvre mange le chou, et ne soit à son tour mangée par le loup. Problème ardu, hélas, et de solution encore plus difficilement, en pratique, qu'il ne l'est en théorie.

Tout l'intérêt se concentre donc, de ce temps-ci, sur cette question scolaire; elle est bien, pour employer un terme de Nietzsche, "le point émuant" de la session actuelle. Il est encore trop tôt pour le commenter longuement. Mais nous nous reprocherions de ne pas l'indiquer à nos lecteurs. D'autant que, d'ici à une couple de semaines, ils en entendront parler de toutes manières par la presse canadienne. Et ce n'est pas trop de quelques jours pour que chacun se rappelle, à ce propos, les déclarations faites dans notre province, par une foule de candidats aujourd'hui députés et même ministres. Il n'y a rien comme d'étudier un peu d'avance une question de ce genre, à la lumière des déclarations passées, pour en comprendre à la fois et la gravité et les multiples aspects.

Georges PELLETIER.

Sur le Pont d'Avignon...

Me Atwater est débarqué hier soir à New-York.

On ignore s'il a sur lui les \$175,000 de notre bon bienfaiteur Meurling.

Un employé du "Witness", voulut fuir le contremaître qui l'avait congédié.

Le confrère a peut-être eu tort de mettre à la porte un employé si attaché à la maison.

— Le Mexique est comme notre plan-

te, assure l'Idiot.
— ? ? ?
— Ben oui, il est toujours en révolution.

Les gens de Toronto gaspillent l'eau, assurent des experts new-yorkais. Ils gaspillent aussi le vin dans lequel ils en mettent peut-être trop.

Le juge Théodore Brentano de Chicago, vient de déclarer que le pourboire est illégal aux Etats-Unis.

Voilà un honhomme qui ferait bien de ne plus sortir le soir.

Il y a des Anglais qui trouvent que le Canada "va trop vite".
Ceux-là n'ont qu'à ne pas embarquer dans notre bateau, s'ils craignent le mal de mer.

L'EXPOSITION D'AUTOMOBILES

Plusieurs milliers de personnes se sont rendues au manège militaire, hier

La journée d'hier, au salon de l'automobile, a encore été un succès à tous les points de vue.

La foule n'a cessé de circuler dans l'immense salle durant toute la journée et hier soir plusieurs milliers de personnes se sont rendues à la salle d'exercices et ont admiré les différentes voitures et ont semblé réaliser toute l'importance de ces expositions.

Le wagon à boyaux qui doit être sous peu livré au Département des incendies, a surtout attiré l'intérêt des visiteurs.

Cette puissante voiture qui est munie d'un moteur de 98 chevaux, peut atteindre une vitesse de 60 milles à l'heure, et elle est la première voiture automobile pesante qui puisse suivre la voie des tramways, ce qui est un avantage des plus utiles en hiver.

Les camions destinés au lourd trafic ont été longuement admirés.

Les marchands de gros, particulièrement, semblent comprendre l'avantage de ces voitures-automobiles sur l'ancien système.

Le transport se fait plus rapidement, plus sûrement et avec des difficultés bien moins grandes et ce à un coût bien moins élevé.

Si le coin des lourds camions est le rendez-vous des hommes d'affaires, les voitures de promenade ont, elles aussi, l'avantage d'attirer vers elles les élégantes visiteuses qui ne se contentent plus et les stands qui leur sont réservés n'en sont pas moins intéressants.

Tous les exposants nous donnent des rapports très satisfaisants.

Les exhibits des voitures "Cole" ne sont pas encore arrivés à Montréal. Deux superbes voitures, dont la première a deux places, et la seconde à quatre, sont en chemin, venant de l'exposition de New-York, mais elles sont retardées dans le transport, et l'on espère que sous peu elles pourront être admirées, rue Craig.

Nous donnons ci-dessous une liste des exposants:

Apperson Jack Rabbit, "Kokomo".

Automobile Française, Hôtel Windsor, Montréal.

Auto Tire Co., 134 Bay, Toronto.

W. E. Baker, 43 St-Sacrement, Montréal.

Bosch Magneto Co., 210 Adélaides, Toronto.

S. F. Bowser Co., Fraser avenue, Toronto.

Brookville Atlas Auto Co., Brookville, Ont.

Canadian Consolidated Rubber Co., rue Notre-Dame, Montréal.

Canadian General Electric Co., King ouest, Toronto.

Canadian National Carbon Co., Cleveland, Ohio.

J. I. CASE THRESHING MACHINE CO., JACKSON, MICH.

Clerke-Carter Auto Co., Jackson, Mich.

Comet Motor Co., carré Phillips, Montréal.

Harold Cooke, 590 Sherbrooke ouest, Montréal.

H. Dunsereau, 461 Sherbrooke est, Montréal.

Diamond Rubber Co., Akron, Ohio.

Dunlop Tire & Rubber Goods Co., Booth Avenue, Toronto.

La compagnie H. M. F. Co., Walkerville, Ont.

Ford Motor Co., Walkerville, Ont.

P. Gadbois & Co., 316 Avenue Hôtel de Ville, Montréal.

Gareau Motor Co., rue Ste-Catherine et Fort, Montréal.

GAULOIS TIRE CO., 35 BURNSIDE PLACE, MONTREAL.

Goodyear Tire & Rubber Co., 85 Queen-Est, Toronto.

Hamilton Machinery Co., 177 York, Toronto.

Imperial Oil Co., Board of Trade, Montréal.

Independent Tire Co., 133 rue Bay, Toronto.

A. Jennings & Co., 19 rue Wellington, Montréal.

J. M. Landry, 426 rue St-Paul, Québec.

P. T. Légaré, Ltd., 273 rue St-Paul, Québec.

Agence Lévesque, 107 rue St-Jacques, Montréal.

R. J. Lévy, Maisonneuve, Montréal.

Joseph Marceau, 237 rue Beaudry, Montréal.

J. A. Michaud, 1570 boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Montreal Locomotive works, Montréal.

MOTOR IMPORT CO. OF CANADA, EDIFICE FORUM, MONTREAL.

McLaughlin Motor Car Co., Oshawa, Ont.

McColl Frères, Montréal.

John Millen & Son, 321 rue Saint-Jacques, Montréal.

Mussons, Limited, Boite de Poste, 2519, Montréal.

Pope Hartford Co. of Canada, 626 rue Ste-Catherine, Montréal.

Reo Motor Car Co., Ste. Catharines, Ont.

Ramsay Motor Co., Montréal.

The Regal Automobile Corporation, Montréal.

ROBERT & ROBERT, 73 RUE ST-DENIS, MONTREAL.

Rousseau Frères, 174 rue St-Antoine, Montréal.

RUBBER TIRE WHEEL CO., AGENCY, 342 RUE CRAIG, MONTREAL.

RUSSELL MOTOR CAR CO., WEST TORONTO.

Wayne Oil & Tank Co., Fort Wayne, Ind.

Tudhope Car Co., Orillia, Ont.

Chapman Double Ball Bearing Co., Sorara avenue, Toronto.

Modern Garage Co. (E. Barlatier), Montréal.

McLachlan Rensch & Johnson, Ottawa.

Indian Refining Co., New-York.

Motor Magazine of Canada, Woodstock.

P. R. Ross, Boston.

Triple Tread Co., Winnipeg.

FORD MOTOR COMPANY.

Auto Import Company.

Clément Talbot.

Compagnie des Autos Françaises.

Overland Cars, de W. J. O'Leary & Co.

Washington, 6. — Le débat sur le tarif commence aujourd'hui au Sénat.

Le comité des Finances examinera la lecture du bill de la Chambre pour la révision des taux sur l'acier.

Une foule de protestations contre le rabais sur les droits fait par la Chambre est actuellement devant le comité.

Aucune assignation n'a été faite pour aujourd'hui, mais bon nombre d'intéressés seront entendus cette semaine et dans l'autre.

Les demandes d'être entendus arrivent sans cesse par le courrier. Parmi celles reçues hier, on remarque la protestation de Robert Hoe, président d'une compagnie d'imprimerie de New-York. Il dit que le bill affecterait beaucoup le commerce d'impressions et que, si les salaires américains n'étaient pas baissés de cinquante pour cent, il vaudrait mieux que sa compagnie transportât ses bureaux principaux en Angleterre, de manière à maintenir son commerce d'exportation et à lutter contre la concurrence américaine.

Le comité des Finances examinera la lecture du bill de la Chambre pour la révision des taux sur l'acier.

Une foule de protestations contre le rabais sur les droits fait par la Chambre est actuellement devant le comité.

Aucune assignation n'a été faite pour aujourd'hui, mais bon nombre d'intéressés seront entendus cette semaine et dans l'autre.

Les demandes d'être entendus arrivent sans cesse par le courrier. Parmi celles reçues hier, on remarque la protestation de Robert Hoe, président d'une compagnie d'imprimerie de New-York. Il dit que le bill affecterait beaucoup le commerce d'impressions et que, si les salaires américains n'étaient pas baissés de cinquante pour cent, il vaudrait mieux que sa compagnie transportât ses bureaux principaux en Angleterre, de manière à maintenir son commerce d'exportation et à lutter contre la concurrence américaine.

Le comité des Finances examinera la lecture du bill de la Chambre pour la révision des taux sur l'acier.

Une foule de protestations contre le rabais sur les droits fait par la Chambre est actuellement devant le comité.

Aucune assignation n'a été faite pour aujourd'hui, mais bon nombre d'intéressés seront entendus cette semaine et dans l'autre.

Les demandes d'être entendus arrivent sans cesse par le courrier. Parmi celles reçues hier, on remarque la protestation de Robert Hoe, président d'une compagnie d'imprimerie de New-York. Il dit que le bill affecterait beaucoup le commerce d'impressions et que, si les salaires américains n'étaient pas baissés de cinquante pour cent, il vaudrait mieux que sa compagnie transportât ses bureaux principaux en Angleterre, de manière à maintenir son commerce d'exportation et à lutter contre la concurrence américaine.

Le comité des Finances examinera la lecture du bill de la Chambre pour la révision des taux sur l'acier.

Une foule de protestations contre le rabais sur les droits fait par la Chambre est actuellement devant le comité.

Aucune assignation n'a été faite pour aujourd'hui, mais bon nombre d'intéressés seront entendus cette semaine et dans l'autre.

Les demandes d'être entendus arrivent sans cesse par le courrier. Parmi celles reçues hier, on remarque la protestation de Robert Hoe, président d'une compagnie d'imprimerie de New-York. Il dit que le bill affecterait beaucoup le commerce d'impressions et que, si les salaires américains n'étaient pas baissés de cinquante pour cent, il vaudrait mieux que sa compagnie transportât ses bureaux principaux en Angleterre, de manière à maintenir son commerce d'exportation et à lutter contre la concurrence américaine.

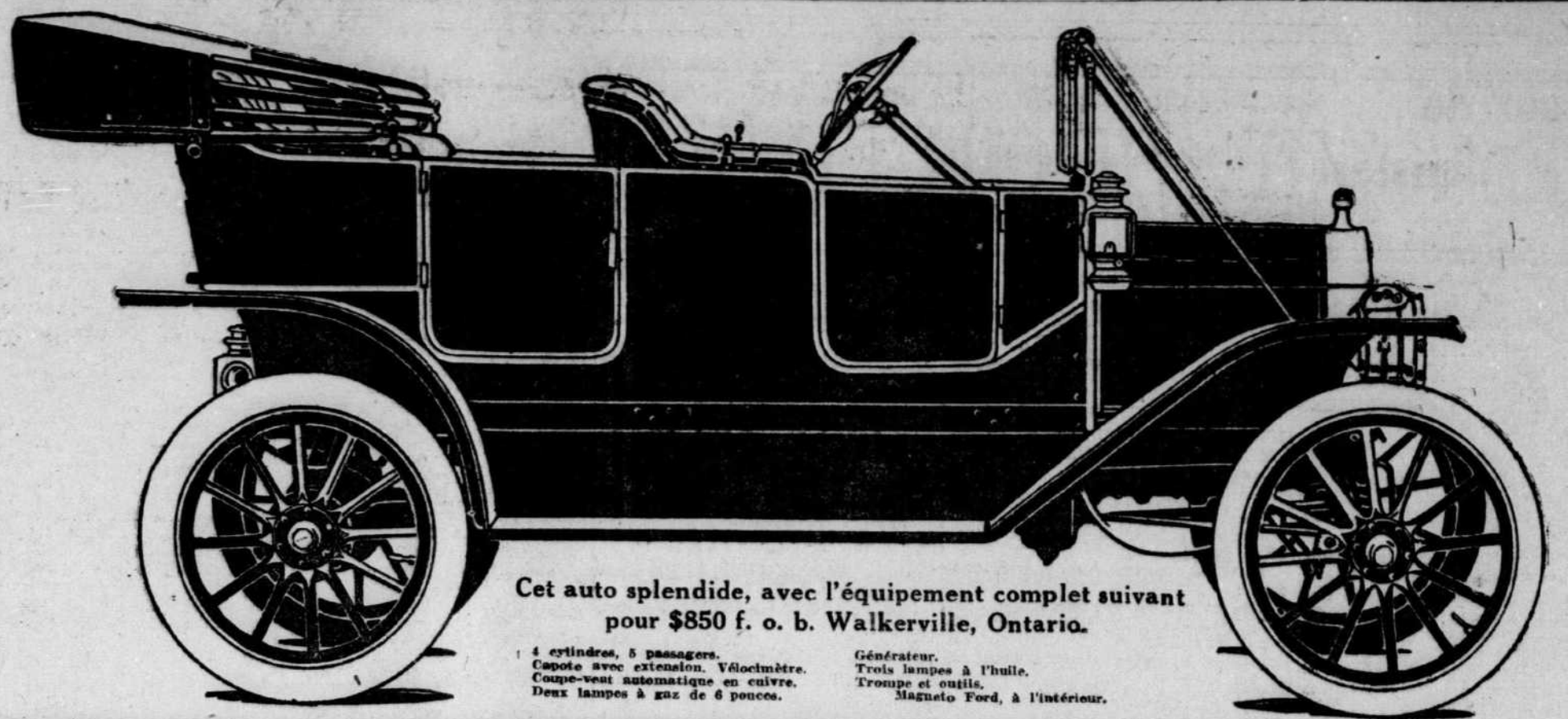
Le comité des Finances examinera la lecture du bill de la Chambre pour la révision des taux sur l'acier.

Une foule de protestations contre le rabais sur les droits fait par la Chambre est actuellement devant le comité.

Aucune assignation n'a été faite pour aujourd'hui, mais bon nombre d'intéressés seront entendus cette semaine et dans l'autre.

Les demandes d'être entendus arrivent sans cesse par le courrier. Parmi celles reçues hier, on remarque la protestation de Robert Hoe, président d'une compagnie d'imprimerie de New-York. Il dit que le bill affecterait beaucoup le commerce d'impressions et que, si les salaires américains n'étaient pas baissés de cinquante pour cent, il vaudrait mieux que sa compagnie transportât ses bureaux principaux en Angleterre, de manière à maintenir son commerce d'exportation et à lutter contre la concurrence américaine.

Le comité des Finances examinera la lecture du bill de la Chambre pour la révision des taux sur l'acier.



Cet auto splendide, avec l'équipement complet suivant pour \$850 f. o. b. Walkerville, Ontario.

4 cylindres, 5 passagers.
Capote avec extension. Vitesse.
Coupe-vent automatique en cuir.
Deux lampes à gaz de 6 pouces.

Générateur.
Trois lampes à l'huile.
Trompe et outils.
Magneto Ford, à l'intérieur.

Voici un Auto de Tourisme Ford Modèle T

\$850

De belle apparence — avec portes en avant — spacieux — tout ce qu'il y a de plus nouveau dans les détails — fort, simple, avec une réputation de cinq ans de satisfaction — ayant donné les meilleurs résultats à plus de 100,000 propriétaires dans le monde entier — Cette belle automobile avec équipement complet pour \$850 seulement, f. o. b. Walkerville.

LES QUALITES du FORD

Il n'y a pas de "généralités brillantes" dans les annonces de FORD. Nous avons donné des faits, et c'est avec des faits que nous faisons appel à votre jugement, et non avec des prétentions, et vous savez qu'il y a plus de profit à baser sur des faits que sur tout un monde de prétentions.

Les annonces du FORD ont ceci de particulier, qu'elles sont en harmonie parfaite avec les faits : Comme le FORD Modèle T, elles sont positives, dignes de confiance.

Nous vous disons que le FORD Modèle T est l'auto la meilleure marché pour la qualité et immédiatement nous le prouvons avec des faits.

Il est construit entièrement d'acier Vanadium, traité scientifiquement par la chaleur, — l'acier le meilleur et le plus cher du monde.

C'est le seul auto qui soit construit avec le Magneto à l'intérieur, comme faisant partie de la voiture; c'est le seul dans lequel il n'y a ni cellules sèches, ni batteries. Et c'est un Magneto FORD, construit entièrement dans nos ateliers.

C'est l'auto à 4 cylindres la plus légère du monde, si l'on considère la grandeur, le pouvoir et la capacité, — 60 livres par cheval-vapeur.

C'est l'auto à 4 cylindres qui coûte le moins d'entretien, faisant 20 à 25 milles avec un gallon de gasoline, et 5,000 à 8,000 milles avec les mêmes pneus.

C'est l'auto la plus simple comme dessin et tout le monde, avec une intelligence ordinaire, peut en comprendre promptement tous les détails de mécanisme.

C'est un auto durable, ce qui est bien prouvé par le nombre qu'il y a maintenant en usage, plus de 100,000 modèles FORD; c'est celui qui est le plus connu, car on le trouve dans toutes les parties du monde; en un mot, c'est l'auto universel.

Le FORD Modèle T coûte le moins de tous à acheter, et son entretien, par mille et par passager est le moins dispendieux de tous les autos du monde.

La haute qualité et les bas prix des FORD Modèle T sont possibles pour les raisons suivantes :

1. — L'extrême simplicité et la justesse scientifique du dessin — création du merveilleux génie inventif qu'est Henry Ford.

2. — L'acier Vanadium scientifiquement traité à la chaleur. Nous appuyons sur ce point parce qu'il est d'une importance vitale que vous connaissiez le genre de matériaux employés dans la construction de l'automobile que vous achetez.

3. — La plus belle manufacture d'automobiles du monde, où les ouvriers ne sont employés durant l'année entière qu'à la construction de ce SEUL MERVEILLEUX AUTO.

4. — La grande production — 75,000 automobiles FORD Modèle T en un an.

5. — La Ford Motor Company déploie toute son énergie à la production d'un seul automobile; elle finance toute l'affaire elle-même, ce qui est une force puissante dans une manufacture; pas d'argent emprunté, pas d'intérêt à payer, pas d'hypothèques, mais tout est acheté et payé comptant et vendu de la même manière.

Sur trois automobiles vendues au Canada l'an dernier, il y avait un FORD Modèle T, voilà qui est significatif. Qu'en direz-vous quand vous saurez que sur deux automobiles fabriquées au Canada cette année, un sera un FORD Modèle T ?

On ne fabriquerait pas les automobiles FORD Modèle T en si grandes quantités si leur mérite établi n'avait pas produit la demande, si le Modèle T n'avait pas satisfait ses milliers de propriétaires.

Le FORD Modèle T est le plus en demande parce qu'il est toujours utile. Il rencontre les besoins de tout le monde, de l'homme de loisir comme du travailleur, du médecin et de l'homme de profession comme du banquier et du cultivateur.

N'oubliez pas que les automobiles Ford sont vendues avec équipement complet — nous spécifions l'équipement article par article. Quand vous achetez un FORD Modèle T vous achetez un auto complet.

Outre l'auto de tourisme FORD Modèle T, nous avons encore :

Auto Torpedo Ford Modèle T, complètement équipé, f.o.b. Walkerville . . . \$775

Auto de route commerciale Ford Modèle T, complètement équipé, f.o.b. Walkerville . . . \$775

Auto de ville Ford Modèle T, complètement équipé, f.o.b. Walkerville . . . \$1,100

Auto de livraison Ford Modèle T, complètement équipé f.o.b. Walkerville . . . \$875

¶ Nous avons une série de gracieuses brochures contenant des détails intéressants pour les propriétaires d'automobiles. Ces brochures vous seront envoyées promptement par la poste si vous en faites la demande. Succursales et distributeurs dans toutes les principales villes. Aucun auto Ford vendu sans équipement.

Ford Motor Company

of Canada, Limited,
WALKERVILLE, ONTARIO

SUCCURSALE A MONTREAL : 7 Avenue du Parc
NOUS EXPOSONS A L'EXPOSITION D'AUTOMOBILES DE MONTREAL — 3 AU 10 FEVRIER.

Commission des Chemins de Fer

ELLE PREPARE UNE ENQUETE
SUR LES TAUX DE TRANSPORT

Ottawa, 6. — La Commission des Chemins de Fer se prépare à ouvrir dans une huitaine une enquête sur les taux de fret dans l'ouest. Elle s'est déjà procuré une masse de renseignements préliminaires. Cependant la séance d'ouverture sera purement consultative; il s'agira de déterminer la procédure à suivre et aucun témoignage ne sera entendu avant que la Commission ne soit allée dans l'ouest tenir ses séances.

Plusieurs autres causes importantes seront aussi entendues à la session du 13 février; toutes se rapportent à la question du fret dans l'ouest. Le ministre de l'Agriculture de l'Alberta a déposé une plainte au sujet des taux de transport du charbon dans cette province. Cette cause sera entendue lors de l'enquête, qui portera aussi sur le transport du charbon.

Le Board of Trade de Vancouver se plaint de ce que les taux de fret de Vancouver à Montréal sont plus élevés que ceux de Montréal à Vancouver et il demande que cette différence soit abolie. Il demande aussi que le tarif de transport, qui est de 4c par mille en Colombie Anglaise, soit réduit à 3c comme dans le reste du pays.

La ville de Regina se plaint aussi de certaines injustices à son détriment dans les taux de transport et elle en demande le redressement.

La criminalité à Westmount

Le chef Moditt, de la police de Westmount, a soumis le bilan de la criminalité dans la ville voisine pour l'année finissant le 31 octobre 1911, 1606 plaintes furent portées; il y eut 640 arrestations et 604 cas furent inscrits en cour des magistrats. Sur ces derniers, 90 accusés furent envoyés en prison. On a fourni 137 cautions pour infractions à la loi.

Du côté financier \$3,052 ont été versés à la cour en amendes, et \$7,095 en taxes d'affaires, licences, etc.

The Motor Import Company of Canada, Limited

Voyez notre ETALAGE au SALON DE L'AUTO

PIERCE-ARROW

\$5,200 à \$10,000

Nouveau HUDSON "33"

(Avec Démarreur Automatique) \$2,150 Complètement Equipé

FRANKLIN Refroidi à l'Air

\$2,200 à \$6,000

HUPMOBILE

Auto de Route \$850 Auto de Tourisme \$1,000

THE MOTOR IMPORT COMPANY OF CANADA, LIMITED

BATISSE DU FORUM, angle Ste-Catherine et Atwater

Téléphone, Uptown 2600.

Echange privé connectant tous les départements.

LA JANTE DEMONTABLE FISK

Ne peut coller ni tordre — La Rouille ou la Boue ne l'attaquent pas.

CLINCHERS ET PNEUS QUICK DETACHABLE

FISK

Réparations d'auto-Pneus, une spécialité

Pas d'entretoises. — Pas de pesantier excessive. — Pas d'outils spéciaux. — Vous enlevez cinq écrous — c'est tout.

THE RUBBER TIRE WHEEL CO.,

Agence — W. P. Kearney — Gérant Montréal, Toronto, St-Jean, Winnipeg, Calgary et Vancouver

AUTOMOBILES FRANÇAISES LIMITEE

Up. 3205,

29 McGill College Avenue

Seuls Agents pour les célèbres marques françaises

BERLIET = GREGOIRE

VOIR NOTRE EXPOSITION AU MANEGE MILITAIRE.

COURTES DEPECHE

CANADA

LA POPULATION DE TORONTO

Toronto, 6. — Le recensement fait par la police indique une population de 425,407 âmes, soit 60,000 de plus que n'a donné le recensement du gouvernement fédéral et 20,000 de moins que celui de l'Almanach des Adresses.

POUR LES CHEMINS D'ARGILE

Toronto, 6. — Le printemps et l'été prochains, W. A. McLean, ingénieur provincial des chemins, fera des essais avec de l'acide tannique en solution sur les routes d'argile. Ce traitement donnerait une dureté absolue à l'argile qu'il rendrait pareille au caoutchouc. L'acide empêcherait aussi la poussière de se soulever.

UNE POSITION COURUE

Winnipeg, 6. — Le Conseil Municipal a reçu des lettres de Montréal, de Toronto et de Calgary dont les signataires demandent la position de gérant de l'usine municipale d'électricité. M. E. P. Tison, de Montréal, trésorier, a donné sa démission.

LES ASSURANCES A CALGARY

Calgary, 6. — Le chef des pompiers Smart a écrit au maire et aux commissaires que les taxes d'assurances devraient être réduites, à cause des perfectionnements apportés à l'outillage du service d'incendie, de la mise en vigueur des règlements municipaux concernant les installations électriques et de l'excellence du service des eaux et de l'égout.

NOUVELLES VILLES

Winnipeg, 6. — Le chemin de fer Canadian Northern a annoncé ce matin que soixante villes seraient bâties, l'été prochain, le long de sa ligne dans le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan.

AU CANADIAN CLUB DE HALIFAX

Halifax, N.-E., 6. — M. le juge Riddell, de Toronto, a donné une intéressante conférence au Canadian Club. Le sujet portait sur la différence du gouvernement démocratique anglais sous un roi et celui d'une république américaine telle que celle des Etats-Unis. Le conférencier fut vivement applaudi.

ETRANGER

DERAILEMENT FATAL

Petersbourg, Ve., 6. — Trois personnes ont été blessées, dont deux mortellement, dans le déraillement d'un train du Norfolk and Western, près de Petersburg. Sept wagons furent détraqués.

LE SUCRE DE RUSSIE

Bruxelles, 6. — La conférence internationale sur le sucre n'a pas réussi à régler la question du sucre russe, car l'Allemagne a refusé d'accéder au désir de la Russie de porter l'exportation de son sucre à 150,000 tonnes. La conférence a été ajournée à mercredi, et si on ne peut en venir à un compromis, il est probable qu'une autre conférence sera convoquée avant décembre 1913, date de l'expiration de la convention d'aujourd'hui en force.

FEU L'ABBE H. O. MCHANE

Chicago, 6. — M. l'abbé Hugh O. Gara, McShane, curé de l'église de l'Immaculée Conception ici, est mort hier. Il était âgé de 63 ans. Par sa grande connaissance du cérémonial religieux, il a souvent été choisi comme maître de cérémonies dans plusieurs grandes fêtes.

L'HOTEL MARLBOROUGH

(Service particulier)
New-York, 6. — L'hôtel Marlborough, situé au coin de Broadway et de la Trente-troisième rue, vient d'être vendu. Cet hôtel avait été acheté en 1858 par la famille Goodridge, qui en avait eu la possession jusqu'à aujourd'hui. Madame Charlotte M. Goodridge retire de cette transaction la somme de \$6,500,000.

LE POURBOIRE EST ILLÉGAL

Chicago, 6. — Le juge Théodore Brennan a déclaré que les pourboires sont illégaux, aux Etats-Unis. Les associés d'une compagnie qui s'est fait concéder le droit de percevoir les pourboires dans les hôtels et les cafés, se disputaient en Cour de Circuit pour la seconde fois, au sujet de la division des bénéfices.

MEDICIN BRULE A MORT

New-York, 6. — Le docteur Lewis S. Horton qui était devenu aveugle à la suite d'un accident de chemin de fer a été trouvé brûlé à mort dans sa demeure de la rue Brooklyn.

Le défunt était âgé de 76 ans et s'occupait de collectionner des revues pour les hôpitaux.

THEATRE INONDIE

Detmold, Allemagne, 6. — Le théâtre de la Cour a été détruit par incendie, hier soir. La princesse Lippe, qui se trouvait dans l'édifice, a failli périr dans les flammes. Il n'y a pas eu de pertes de vie.

Detmold est la capitale de la principauté de Lippe et est situé à 47 milles au sud-ouest de Hanovre.

LES TRESORISERS DE PERSE

Téhéran, 6. — Le gouvernement de la Perse a décidé de payer un décompte aux employés américains du trésorier Shuster qui disent que leurs contrats d'engagement ont été violés. L'ex-trésorier Shuster et ses trois principaux assistants recevront trois années de salaire et leurs dépenses de déplacement.

UN BANQUET A SHUSTER

Londres, 6. — William Phillips, secrétaire de l'ambassade américaine à Londres, a donné un banquet hier soir en l'honneur de W. Morgan Shuster, l'ex-trésorier de la Perse.

APOTRE DE LA TEMPERANCE

Boston, 6. — Madame Mary C. Leavitt qui fut pendant 40 ans présidente honoraire de l'Union de tempérance des femmes chrétiennes, est morte hier à l'âge de 82 ans.

LES DETROUSSEURS DE BANQUES

Norwich, New-York, 6. — Petro Valchik, dit Lawrence Billy, ou Black Billy, Charles Adams dit Frank Allen, et James L. Hill, dit Providence Slim, sont accusés de vol à la banque de Green, le 29 novembre 1911. Les deux premiers ont été condamnés à 9 ans et six mois de prison, Hill a été condamné à pas moins d'un an et plus de quatre ans et six mois de prison à Amburn. Ce sont tous des récidivistes.

LA MARINE ESPAGNOLE

Le Ferrol, Espagne, 6. — Le roi Alphonse et la Reine Victoria ont assisté hier au lancement du cuirassé "España", qui est le premier de la nouvelle flotte espagnole à prendre la mer. Le roi avait aussi assisté à la pose de la quille en juillet 1909.

L'"España" est un vaisseau d'acier de 15,450 tonnes, à quatre hélices. Il mesure 435 pieds de long et aura une vitesse de 19.5 nœuds. Son armement sera composé de huit canons de 12 pouces, 20 canons de 6 pouces et plusieurs canons et mitrailleuses à tir rapide.

L'ANTHRAcite AU YUKON

Cordova, Alaska, 6. — On a découvert à la tête de la rivière Blanche, à quelques milles du sommet de la passe Skolai, dans le Yukon, un lit considérable d'anthracite et de semi-anthracite. Ce champ se trouve à moins de cinquante milles du district cuprifère de Chitina-Kotsina-Nizina, dans l'Alaska.

Au Yukon, les terrains charbonniers sont loués par le gouvernement canadien pour une période de 21 ans, au loyer annuel de \$1 l'acre et sujet à un droit régulier de 5 sous la tonne. Le congrès américain n'a rien décidé au sujet de la location des mines d'Alaska et les compagnies qui font le cuivre pourraient bien s'approprier dans le district canadien.

ARTISTE ET COMPOSITEUR

DEFUNT

Toronto, 6. — L. Stout, l'artiste bien connu et compositeur de chansons a eu de splendides funérailles, hier, dans cette ville.

Le défunt habitait Toronto depuis l'an dernier, il venait de Baltimore, Stout était âgé de 80 ans. Il avait pris part à la guerre civile et la maison de son père avait servi de quartier-général à l'armée des fédérés.

UN FORCAT POIGNARDE UN FORCAT

Kingston, 6. — Collins, un jeune bandit, originaire de Niagara Falls, a poignardé Lloyd Nelson, son co-détenu, à la prison de Kingston. Collins a été condamné à la prison à vie.

INDIGNATION CONTRE L'ALLEMAGNE

Londres, 6. — La population s'indigne fortement de la condamnation à trois ans et demi d'emprisonnement par les autorités allemandes du célèbre avocat Bertram Stewart, trouvé coupable d'espionnage à Leipzig. Le procès de Stewart dura cinq jours et quand le jury le déclara coupable, l'accusé protesta avec véhémence qu'il n'était pas et qu'il voulait que tout homme en Angleterre le sût.

Les journaux anglais dénoncent violemment la conduite de la justice allemande et les touristes anglais parlent de boycotter les places d'Allemagne.

LE FROID EN EUROPE

Berlin, 6. — La grande vague froide continue ici et est très intense au Nord-Ouest. Holstein rapporte une température de 24 degrés sous zéro Fahrenheit. A Berlin et aux environs, le mercure a baissé à 13 sous zéro. La Baltique, entre Mecklenbourg et Danemark, est gelée et le trafic est suspendu.

L'Elbe est aussi gelée et les transatlantiques ont beaucoup de peine à atteindre Hambourg.

SON TESTAMENT EST PERDU

New-York, 6. — Il est rumeur ici

que le testament de Edwin Hawley est perdu. Ce testament avait été fait en 1903 et Frank H. Davis avait été nommé exécuteur testamentaire.

On a fait des recherches dans les papiers du défunt et l'on n'a rien trouvé. Hawley laisse une fortune évaluée à 40 millions.

LES ELECTIONS EN BAVIERE

Munich, 6. — Les élections à la Diète, qui ont provoqué beaucoup d'intérêt, se sont terminées aujourd'hui par des pertes considérables chez les cléricaux et les conservateurs, et par des gains du côté des libéraux et des socialistes.

L'incident le plus saillant de la campagne fut l'alliance des libéraux et des socialistes avec deux organisations rurales afin de battre la majorité cléricale. Avec l'aide d'une petite coalition de conservateurs et d'un parti agraire, ils réussirent à réduire de onze la force cléricale et de dix celle des conservateurs. Les libéraux ont fait un gain net de onze, les socialistes, de neuf et les paysans, de un. Le nouveau parlement se compose comme suit : cléricaux, 87; conservateurs, 7; libéraux, 35; socialistes, 30; ligne des paysans, 4.

ENCHAÎNEMENT DE PREUVES

New-York, 6. — Les recherches de la police au sujet du meurtre de Mlle Helen Taylor, tuée par l'explosion, semblent incriminer Charles M. Dickinson, le compagnon de la défunte. La police croit que Dickinson a fabriqué la bombe durant son absence de vendre.

On a saisi tous les objets contenus dans la chambre de l'accusé et des experts en feront l'examen.

BIBLIOGRAPHIE

La lutte contre le Sweating-system (Le minimum légal de salaire, L'exemple de l'Australasie et de l'Angleterre), par P. Boyaval, docteur en droit. Préface de M. le comte Albert de Mun. 1 vol. in-8 raisin de 718 pages. Prix: 12 francs. — Paris, Félix Alcan, éditeur, 108, boulev. St-Germain. En vente chez tous les libraires.

Routine de la Chambre

Lois déposées : — Loi amendement les Statuts refondus, 1909, concernant la loi médicale de Québec.

Loi relative à certains lots du comté de Rouville et les annexes pour toutes fins à la paroisse de Saint-Thomas dans le comté d'Herby.

Lois adoptées en deuxième lecture : — Loi érigent en corporation la municipalité de la paroisse de St-Louis de Courville.

Loi amendement la loi érigent en municipalité la paroisse de St-Michel Archange de Montréal. Loi spécifiant les pouvoirs des curés et marguilliers de l'oeuvre et fabrique de la paroisse de Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe, au sujet du remploi d'un certain prix de vente.

En réponse à M. Prévost, M. Gouin dit que le gouvernement a acheté en 1911-12, de T. F. Moore Co., Lackawanna Coal Co., Wilson Frères, Jos. Elie, McGoldrick et O. Bourke, F. H. Phelan, 1,600 tonnes de charbon qu'il a payées de \$5 à la tonne suivant la qualité.

En réponse à M. Laverne, M. Tascheu dit que le sculpteur des statues Victoria et Edouard VII, est M. J. St-Charles, artiste de Montréal qui a reçu \$1,600 pour les deux, et qu'elles ont été soumises à M. l'architecte Marchand.

En réponse à M. Girard, M. Gouin dit que le remploi d'un certain prix de vente transféré de la vieille à la nouvelle prison de Montréal, qu'il y a à l'ancienne prison 63 employés qui ont coûté en 1911, la somme de \$35,364.

M. Sauvé, (Deux-Montagnes). — 1. Le député de la province a-t-il fait mettre dans les écoles élémentaires des tableaux reproduisant les choses les plus usuelles de la vie, des outils, des mesures ? 2. Dans la négative, continuait-il à étudier cette question ? 3. Dans l'affirmative, quand finira-t-il de l'étudier ?

REponses PAR L'HONORABLE JEREMIE L. DECARIE

1. — Non.
2. — Il est à la connaissance du secrétaire de la province qu'une maison de commerce est à faire préparer des tableaux de ce genre.

Remplir le sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts.
— Voyez-vous un moyen quelconque de calmer ces grévistes de l'Opéra qui lèchent pied au moment de descendre en scène ?
— Oui, un bon balai.

Et M. le comte Albert de Mun dit nettement : "Ce qui, à mes yeux, donne à cet ouvrage une importance capitale, et en fait une oeuvre décisive, c'est la précision avec laquelle la question a été posée sur son véritable terrain."

Au milieu de tant de monographies éparées sur la question du travail à domicile, un travail d'ensemble aussi complet et aussi précis ne pouvait être plus opportun. "C'est une véritable encyclopédie" qui s'impose désormais à tous les esprits sérieux, dans toute bibliothèque sérieuse.

Le Mardi-Gras à Québec

Québec, 6. — Le maire Drouin a reçu en audience privée, les membres du comité des fêtes du Mardi-Gras. M. Drouin a accepté d'être le patron de la fête. Sir François Langelier a été nommé patron honoraire. Les préparatifs de la fête font du chemin chaque jour et l'hôtel de ville sera brillamment illuminé à l'extérieur. On a commencé le monument de glace sur la rue St-Joseph. L'on compte déjà une centaine de chars allégoriques qui doivent figurer dans la grande procession.

— Depuis la prison.
— Agacé, il reprit machinalement :
— Depuis la prison ?
Celle confidence lui était souverainement désagréable. Quelle relation, pour une jeune fille bien élevée, que cette créature coriace qui certainement n'avait pas été mise à l'ombre pour un délit politique ! Et Julie Lugagnan avait pu rencontrer d'autres hommes après elle ?

— Nous étions ensemble à la prison, répondit la vieille qui n'en tirait pas vanité.
Il voulut rompre cette conversation qui lui déplaisait, mais une invincible curiosité le retint. Au lieu de partir, il commença tout un questionnaire :

— Les prisonniers vivent-ils en commun à Fontaine-sous-Bois ?
— Le jour, Monsieur, pas la nuit. La nuit, chacune rentre dans sa cellule.
— Et le jour, qu'est-ce que vous faîtes ?
— Des tricots. Des tricots de laine.

— Dans la même salle ?
— Il n'y en a qu'une pour les femmes, et une autre pour les hommes.
Il utilisait aussitôt sa récente lecture du Code :

— Et les récidivistes ? les sépare-t-on des autres, les récidivistes ?
La médiante le regarda de côté :
— Mais moi qui vous parle, Monsieur, j'en suis une récidiviste.

— Vous avez été condamnée plusieurs fois.
— Trois fois, pour vous servir.

La cause du Home Rule en Irlande

LE CONSEIL DE L'ULSTER ET LES ORANGISTES DEMANDENT A LEURS PARTISANS DE LAISSER PARLER TRANQUILLEMENT WINSTON CHURCHILL A BELFAST, LE 8 COURANT.

Belfast, 6. — On espère maintenant que la manifestation du 8 février sera plus tranquille que ne semblait le faire pressager les préparatifs.

En effet, le conseil unioniste de l'Ulster a émis une lettre circulaire demandant à tous les membres du parti de s'abstenir de prendre part aux démonstrations organisées pour empêcher l'Assemblée de Winston Spencer Churchill d'avoir lieu et de faire tout en leur pouvoir pour qu'il ne se commette pas d'actes susceptibles de jeter du discrédit sur la cause unioniste.

Les unionistes se déclarent satisfaits de ce que M. Churchill sera obligé de parler aux quartiers généraux des nationalistes et sous la garde des soldats.

L'Association Libérale a proposé au Conseil Unioniste de remettre leur réunion à une date ultérieure au 7 et au 8 du mois courant.

La grande Loge d'Orange a adopté aujourd'hui une résolution par laquelle elle déclare la cause libre à M. Churchill.

Comme le clergé a aussi insisté pour que les catholiques soient calmes, tout ira bien, croit-on.

Routine de la Chambre

Lois déposées : — Loi amendement les Statuts refondus, 1909, concernant la loi médicale de Québec.

Loi relative à certains lots du comté de Rouville et les annexes pour toutes fins à la paroisse de Saint-Thomas dans le comté d'Herby.

Lois adoptées en deuxième lecture : — Loi érigent en corporation la municipalité de la paroisse de St-Louis de Courville.

Loi amendement la loi érigent en municipalité la paroisse de St-Michel Archange de Montréal. Loi spécifiant les pouvoirs des curés et marguilliers de l'oeuvre et fabrique de la paroisse de Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe, au sujet du remploi d'un certain prix de vente.

En réponse à M. Prévost, M. Gouin dit que le gouvernement a acheté en 1911-12, de T. F. Moore Co., Lackawanna Coal Co., Wilson Frères, Jos. Elie, McGoldrick et O. Bourke, F. H. Phelan, 1,600 tonnes de charbon qu'il a payées de \$5 à la tonne suivant la qualité.

En réponse à M. Laverne, M. Tascheu dit que le sculpteur des statues Victoria et Edouard VII, est M. J. St-Charles, artiste de Montréal qui a reçu \$1,600 pour les deux, et qu'elles ont été soumises à M. l'architecte Marchand.

En réponse à M. Girard, M. Gouin dit que le remploi d'un certain prix de vente transféré de la vieille à la nouvelle prison de Montréal, qu'il y a à l'ancienne prison 63 employés qui ont coûté en 1911, la somme de \$35,364.

M. Sauvé, (Deux-Montagnes). — 1. Le député de la province a-t-il fait mettre dans les écoles élémentaires des tableaux reproduisant les choses les plus usuelles de la vie, des outils, des mesures ? 2. Dans la négative, continuait-il à étudier cette question ? 3. Dans l'affirmative, quand finira-t-il de l'étudier ?

REponses PAR L'HONORABLE JEREMIE L. DECARIE

1. — Non.
2. — Il est à la connaissance du secrétaire de la province qu'une maison de commerce est à faire préparer des tableaux de ce genre.

Remplir le sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts.
— Voyez-vous un moyen quelconque de calmer ces grévistes de l'Opéra qui lèchent pied au moment de descendre en scène ?
— Oui, un bon balai.

Et M. le comte Albert de Mun dit nettement : "Ce qui, à mes yeux, donne à cet ouvrage une importance capitale, et en fait une oeuvre décisive, c'est la précision avec laquelle la question a été posée sur son véritable terrain."

Au milieu de tant de monographies éparées sur la question du travail à domicile, un travail d'ensemble aussi complet et aussi précis ne pouvait être plus opportun. "C'est une véritable encyclopédie" qui s'impose désormais à tous les esprits sérieux, dans toute bibliothèque sérieuse.

REponses PAR L'HONORABLE JEREMIE L. DECARIE

1. — Non.
2. — Il est à la connaissance du secrétaire de la province qu'une maison de commerce est à faire préparer des tableaux de ce genre.

Remplir le sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts.
— Voyez-vous un moyen quelconque de calmer ces grévistes de l'Opéra qui lèchent pied au moment de descendre en scène ?
— Oui, un bon balai.

Et M. le comte Albert de Mun dit nettement : "Ce qui, à mes yeux, donne à cet ouvrage une importance capitale, et en fait une oeuvre décisive, c'est la précision avec laquelle la question a été posée sur son véritable terrain."

Au milieu de tant de monographies éparées sur la question du travail à domicile, un travail d'ensemble aussi complet et aussi précis ne pouvait être plus opportun. "C'est une véritable encyclopédie" qui s'impose désormais à tous les esprits sérieux, dans toute bibliothèque sérieuse.

REponses PAR L'HONORABLE JEREMIE L. DECARIE

1. — Non.
2. — Il est à la connaissance du secrétaire de la province qu'une maison de commerce est à faire préparer des tableaux de ce genre.

Remplir le sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts.
— Voyez-vous un moyen quelconque de calmer ces grévistes de l'Opéra qui lèchent pied au moment de descendre en scène ?
— Oui, un bon balai.

Et M. le comte Albert de Mun dit nettement : "Ce qui, à mes yeux, donne à cet ouvrage une importance capitale, et en fait une oeuvre décisive, c'est la précision avec laquelle la question a été posée sur son véritable terrain."

Au milieu de tant de monographies éparées sur la question du travail à domicile, un travail d'ensemble aussi complet et aussi précis ne pouvait être plus opportun. "C'est une véritable encyclopédie" qui s'impose désormais à tous les esprits sérieux, dans toute bibliothèque sérieuse.

REponses PAR L'HONORABLE JEREMIE L. DECARIE

1. — Non.
2. — Il est à la connaissance du secrétaire de la province qu'une maison de commerce est à faire préparer des tableaux de ce genre.

Remplir le sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts.
— Voyez-vous un moyen quelconque de calmer ces grévistes de l'Opéra qui lèchent pied au moment de descendre en scène ?
— Oui, un bon balai.

Et M. le comte Albert de Mun dit nettement : "Ce qui, à mes yeux, donne à cet ouvrage une importance capitale, et en fait une oeuvre décisive, c'est la précision avec laquelle la question a été posée sur son véritable terrain."

W.B. Reduso CORSETS

Nous garantissons qu'ils réduisent la taille d'un à cinq pouces. Chez tous les marchands.

WEINGARTEN BROS., Inc., Broadway & 34th St., New York

Faits--Montréal

ATTACHEZ LES PAPIERS DE REBUT.

Les commissaires municipaux ont donné l'ordre à la police de faire observer d'une façon plus sévère le règlement municipal qui oblige à lier en paquets solidement ficelés les journaux et les vieux papiers qu'on fait ramasser par le service de nettoyage des rues. Le bureau d'hygiène se plaint qu'avec les grands vents il est impossible d'avoir des rues propres.

LA CRANE FRACTURE.

Joseph Sinclair, employé à la commission du Port, s'est fait fracturer le crâne, par une bousculade et a succombé peu d'instants après. Il était âgé de 45 ans et habitait au No. 54, rue des Manufactures.

L'ELECTION DE ST-JACQUES.

Une motion a été présentée au juge Beaudin, hier, en Cour de Pratique, demandant le recensement de bulletins de la récente élection municipale dans St-Jacques. Le requérant, l'ex-échevin Brodeur, alléguait certaines irrégularités qui auraient eu lieu dans l'élection de la votation, et dit qu'il est convaincu que le compte a été faussé.

Le requérant, l'ex-échevin Brodeur, alléguait certaines irrégularités qui auraient eu lieu dans l'élection de la votation, et dit qu'il est convaincu que le compte a été faussé.

LA CITE CONDAMNEE.

Le juge en chef, Sir Melbourne Tait, a rendu jugement contre la cité, dans la cause de Matthew Sheridan, vs. La Cité de Montréal, dit que cette dernière, en faisant certains travaux pour changer le niveau de la rue Nicolet, a causé des dommages à la propriété du demandeur.

Le jugement ordonne que le terrain du demandeur soit déblayé aux frais de la Cité de Montréal, et condamne en outre cette dernière à \$100 de frais.

EN PRATIQUANT LE SKI.

Bernard Rochon, âgé de 24 ans, domicilié à 2233, avenue Esplanade, a été transporté hier soir à l'hôpital Royal Victoria, à la suite d'une chute faite en pratiquant le ski à la montagne.

Les médecins crurent d'abord à une fracture du crâne, mais en virent bientôt à la conclusion qu'il n'y avait que simple étourdissement. Le malade pourra retourner chez lui dans le courant de la journée.

DEUX FEMMES BLESSEES.

Deux femmes ont dégringolées d'une fenêtre d'un vieil édifice en feu au coin des rues Notre-Dame et de la Montagne. Elles tombèrent dans un amoncellement de neige, et les pompiers durent les retirer après l'incendie.

L'une des femmes, Mme Smith a eu les mains légèrement brûlées, l'autre Mme Finn n'a que quelques égratignures à la figure.

LE JURY DEMANDE LA DISPARITION DE L'ESCALIER.

Le verdict du jury au sujet de la mort de Mlle Nellie Kelly, égarée à mort samedi dernier, en face de l'église du Mort, demande qu'on fasse disparaître le Perron de l'église du Gesù.

Le Devoir

Nous sommes aussi ouverts pour tous les genres de travaux, pour hommes d'affaires et de profession.

DEPARTAMENT DES IMPRESSIONS

71a, St - Jacques

TEL. MAIN 7461

A NOS AMIS

Le "Devoir" est utilisé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

(A suivre)

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Seule double voie ferrée, entre Montréal, Toronto, Hamilton, Niagara Falls, Détroit et Chicago.

A TORONTO

en 7 1/2 HEURES par "l'International Limited"

Le train le plus beau et le plus rapide de Canada quitte MONTRÉAL à 6.00 a. m., tous les jours

QUATRE TRAINS EXPRESS par JOUR

MONTRÉAL, TORONTO ET L'EST

9 a. m., 9.45 a. m., 7.30 p. m., 10.50 p. m.

Wagon-buffet, salon et bibliothèque sur les trains de jour. Wagon-lits Pullman éclairés à l'électricité, avec lampes pour lire dans les lits, sur les trains de nuit.

Courroies "BALATA"

Toutes grandeurs en Magasin

D. K. McLAREN, Limitée,
351 RUE ST-JACQUES

CALENDRIER

MERCREDI, LE 7 FEVRIER 1912
S. Romuald, abbé.
Lever du soleil, 7 h. 14; coucher du soleil, 5 h. 15. Lever de la lune, 11 h. 12; coucher de la lune, 9 h. 52.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 19-12, rue Notre-Dame Est, E. de MESLE, Gérant

Aujourd'hui maximum 19
Même date l'an dernier 13
Aujourd'hui minimum 7
Même date l'an dernier 8

BAROMETRE

8 h. matin: 29.98.
11 h. matin: 30.00.
Midi: 30.03
Le temps qu'il fera:

BEAU ET FROID

CE SOIR

SPECTACLES ET CONCERTS:—
A l'Opéra — Reprise du "Chémisier" de Xavier Leroux, avec Nicoletti dans le rôle-titre.
Concert annuel de l'Union Nationale Française au Monument.

COURS ET CONFÉRENCES:—

A l'Université Laval, conférence de M. E. Dufrenoy, professeur à l'École Polytechnique.
Sujet: de l'importance d'une culture générale dans la formation des ingénieurs. — Complexité du problème de l'enseignement. — Qualités nécessaires à un chef d'industrie. — Ce que l'enseignement technique supérieur doit demander à l'enseignement secondaire. — Ce que doivent être les écoles d'ingénieurs.

Mgr Stagni à Montréal

(Service particulier)
Ottawa, 6. — Monseigneur Stagni, délégué apostolique au Canada, part pour Montréal aujourd'hui même. Il s'y rend dans le but d'y présider une réunion d'évêques et d'archevêques. On se demande ici si cela n'aurait pas trait à la question des écoles séparées du Keewatin.

Le budget est renvoyé au mois de mars

(Service particulier)
Ottawa, 6. — Nous apprenons de sources officielles que le ministre des finances, M. White, remet le discours du budget au commencement de mars prochain, afin de couvrir la même période de temps que M. Fielding avait couverte l'an dernier dans son dernier discours du budget. Le bill sur la commission du tarif et peut-être aussi celui sur les écoles du Keewatin et l'extension des frontières manitobaines feront l'objet de longues discussions à la Chambre, ce mois-ci, mais il n'est pas encore tout à fait certain que le ministre dépose le dernier à cette session-ci, quoi que tout l'indique présentement.

Aussitôt la session finie, M. Laurier partira pour des vacances prolongées dans la Californie. Ceci indique bien que la session se clôturera au plus tard au commencement d'avril, avant Pâques.

Incendie à St-Lambert

St-Lambert, 6. — Un incendie a détruit, ce matin, vers six heures, tout l'intérieur d'une maison en construction appartenant à M. L. Kippen, à Brooklyn Park. Nos pompiers ont fait un beau travail.

Nouveaux maires

M. Joseph Charbonneau, cultivateur, a été élu hier soir, maire de la paroisse de Ste-Rose, et M. J. Emile Léonard, avocat, maire du village de Ste-Rose.

Tombola pour les pauvres

Les citoyens de Maisonneuve donneront du 8 au 17 février inclusivement une grande tombola, sous le patronage de M. l'abbé J. Ed. Contant, en vue du profit de la conférence Saint-Vincent de Paul et l'Hospice de Maisonneuve. Il y aura chaque soir, tirage d'un \$5.00 en or.

Les Artisans de Saint-Georges

Mardi, le 14 février, il y aura dans la salle Dollard, 2615 Saint-Urbain, une grande soirée populaire donnée par les Artisans Canadiens-Français, succursale Saint-Emile. Cette soirée sera présidée par M. Théo. Malo.

Des chapeaux chinois

Hong Kong, 6. — Il y a pour le moment, en Chine, disette de couvre-chefs, à la suite de l'ablation des milliers de nattes.
Un magasin à département, de cette ville a vendu en huit jours, 12,000 casquettes et 7,200 chapeaux de feutre.

Un grand bazar à Berthierville

Du 15 au 20 février courant un grand bazar aura lieu au couvent des Dames de la Congrégation, à Berthierville. Des objets de grande valeur ont été envoyés et seront raflés.
La salle où se tiendra le bazar sera très joliment décorée.

Un incendie ravage l'Eglise d'Iberville

A 2 hrs 45 ce matin le feu détruit la vieille église de Saint-Athanase d'Iberville, et on ne peut même pas sauver les Saintes - Espèces

LES PERTES SE CHIFFRENT A \$100,000

(Service particulier)
Iberville, 6. — Le feu a détruit de fond en comble notre église. On ne découvrit les flammes que vers deux heures et quarante cinq minutes ce matin. On ignore absolument quelles sont les origines du feu.
En quelques instants l'alarme fut donnée dans toute la paroisse et tous accoururent combattre les flammes. La brigade des pompiers volontaires sous le commandement de M. Louis Audet fit des prodiges de dévouement mais dut bientôt demander le secours de la brigade de St-Jean. Celle-ci arriva sous la direction de M. Pierre Bouchard et se mit énergiquement à l'œuvre mais ne put empêcher la destruction complète de l'édifice. Après l'éroulement du clocher, l'un des plus originaux de la province, l'on perdit tout espoir.
Malgré les efforts répétés de M. le curé Ch. Cormier et M. l'abbé Trudon, vicar, l'on ne put sauver les Saintes Espèces.

Ecole détruite à Windsor, Ont.

(Service particulier)
Windsor, Ont., 6. — Le feu a complètement détruit, ce matin, l'école Saint-Alphonse, au coin des rues Pélissier et du Parc. Les pertes s'élèvent à \$20,000.

Un tramway tombe à bas d'un remblai

(Service particulier)
McKeesport, Pens., 6. — Un tramway a déraillé ce matin et est tombé du haut du parapet, près du club Youghiogheny, à six milles de notre ville. Il y a six morts et vingt-cinq blessés.

Cinq personnes mortes asphyxiées

(Service particulier)
Philadelphie, 6. — Cinq personnes sont mortes asphyxiées ce matin, par le gaz d'éclairage, à la résidence de John Darzall, boulanger. Trois autres locataires sont dans un état critique.
Tout le quartier est infecté par le gaz qui s'échappe du sol.
Une véritable armée de travailleurs est à l'ouvrage pour chercher à localiser les fuites.

Une découverte en Palestine

(Service particulier)
Nazareth, Palestine, 6. — On vient de retrouver le site de l'église bâtie au temps de la première croisade.
Il paraît qu'elle occupait l'emplacement même de l'atelier de St-Joseph, le charpentier.

La Turquie ne veut pas de la paix

(Service particulier)
Constantinople, 6. — Les termes de paix suggérés par la Russie, pour mettre fin à la guerre turco-italienne, ont été rejetés par la Turquie. Cette puissance prétend que l'Italie est bien plus qu'elle-même, impatiente d'en arriver à un règlement et que, en conséquence, la Sublime Porte n'a pas de sacrifices à faire.

L'emprunt Cubain en France

(Service particulier)
Paris, 4 février. — Les financiers cubains ont reçu un violent coup, hier, à la chambre des députés, quand M. Poincaré déclara que l'emprunt cubain du Crédit foncier de France, dont l'émission avait été fixée au 7 février, ne serait pas admis officiellement.
L'emprunt proposé était de 25 millions de francs. Le prospectus de l'emprunt dit que la situation financière et politique de l'île était complètement changée depuis que les Etats-Unis avaient fait de Cuba un pays indépendant. Il ajoute que les Américains interviendront en cas de désordres.

Courrier de la Capitale

(Service particulier)
Ottawa, 6. — Le conseil de ville a décidé hier soir d'abolir le comité civique de l'aqueduc, et de charger de ses occupations le bureau de contrôle.
Le conseil a autorisé le bureau exécutif à conclure l'arrangement entre la ville et la compagnie du téléphone Bell, lors de l'expiration du contrat, au mois de juin prochain. Il est probable que la ville aura un téléphone municipal, à moins que la compagnie Bell ne réduise considérablement ses taux à Ottawa.
— Ce matin, en Cour Supérieure, à Hull, a commencé l'instruction d'une cause assez intéressante, celle de M. A. Proulx, qui poursuit la ville pour \$20,000, parce que lors d'un incendie chez lui, les pompiers ont trop retardé de se rendre sur le théâtre de l'incendie.
— Par un vote de 16 à 4, le conseil a nommé hier soir, M. Sykes, conservateur de la bibliothèque Carnegie. Il y avait deux Canadiens-Français aspirant à la position.
— L'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie des tramways électriques d'Ottawa a eu lieu hier.
— Le conseil de ville de Hull a adopté hier soir une résolution à l'effet de se réserver le droit d'expulser de la salle du conseil, tout reporter qui aura rapporté quelque fait laxatif à propos d'un échevin.
— L'association médicale militaire du Canada se réunira en convention à Ottawa, le 28 février prochain.

Le legs Meurling

Me Atwater, avocat-conseil de la Ville est arrivé à New-York ce matin et il sera ici demain matin. Nous allons donc enfin savoir à quoi nous en tenir sur le fameux legs Meurling.
Me Ethier estime que, tous les frais payés, il restera à la Ville \$50,000 et non \$5,000, comme on le lui a fait dire.

La variole chez la police

Le Dr J. E. Laberge, parlant ce matin de la fondation de Cités Ouvrières se réjouit de la victoire de la police, à déclarer qu'il a, à mainte reprise, insisté auprès du chef pour que tous les agents soient vaccinés. Le chef Campeau m'a répondu qu'il ne pouvait avoir des hommes malades dans tous les postes. Dans les postes, on lui a fait la même réponse.

L'Allemagne sera puissante sur les mers

UNE DECOUVERTE DES PLUS IMPORTANTES VIENDRAIT D'ETRE FAITE PAR L'ALLEMAGNE ET POURRAIT LUI DONNER UN GRAND AVANTAGE SUR LES AUTRES PUISSANCES MARITIMES. — UNE DECOUVERTE D'INGENIEURS ALLEMANDS.

Londres, 6. — L'amirauté vient d'apprendre d'une source digne de foi, que des ingénieurs allemands ont découvert, tout dernièrement, un moteur à combustion interne qui donnerait à leur patrie un avantage immense dans la vitesse des bâtiments dotés d'une pareille force.
Un ingénieur éminent parlant du principe de la chose, car les détails sont naturellement tenus secrets, disait hier: "Ceci fait prévoir toute une révolution dans la marine".
Les Dreadnoughts sont sur le point d'être complètement démodés.
Une telle invention, signifie, en effet, que l'on pourra multiplier trois ou quatre fois la vitesse, ou augmenter l'épaisseur de la cuirasse, ou encore diminuer la vulnérabilité du navire. On vient de terminer dans les bureaux de la marine, sous la direction d'un état-major de confiance et dans le plus grand secret, le plan de ce puissant mécanisme.
Il a une force de 18,000 chevaux, et consomme en trois heures de 6,000 chevaux. Ils ont chacun trois cylindres à 2,000 chevaux, ces cylindres sont à double action, l'explosion se produisant sur les deux côtés des pistons à la fois.
L'installation de ce système sur un navire signifie la suppression des chaudières et des cheminées. On gagnera aussi l'espace occupé par les soutes à charbon puisque la machine exige moins d'une demi-livre d'huile, par heure et par cheval vapeur, c'est-à-dire cent tonnes d'huile par 24 heures, à plein pouvoir et à toute vitesse.
On peut se servir de n'importe quelle espèce d'huile brute ou raffinée.
Comme on le voit, c'est un avantage immense sur la navigation à l'aide du charbon.

M. Wanklyn restera-t-il commissaire?

ON DIT QU'IL POURRAIT BIEN NE PAS QUITTER SON POSTE AVANT UN AN. — IL REPETE QU'IL A REELLEMENT BESOIN DE REPOS.

Il se pourrait, disait-on, ce matin à l'Hôtel de Ville, que M. Wanklyn restât à son poste pendant un an encore. On fait une pression très forte sur lui pour l'engager à retarder son départ. Sur ce point M. Wanklyn n'a rien à dire; il déclare cependant qu'il ne s'en ira pas avant un mois.
"On a bien tort, ajoute-t-il, d'attribuer ma décision à d'autres motifs que ceux que j'ai donnés. Ma santé est réellement délabrée et j'ai besoin de repos, c'est-à-dire d'une vie active en dehors. Je ne changerai pas d'avis, mais je suis reconnaissant à ceux qui font leur possible pour me garder".

Au comité des Bills Privés

(Service particulier)
Québec, 6. — La commission de législation privée a adopté ce matin les bills suivants:
Pour autoriser la Dominion Trust Co à faire des affaires dans la province;
Pour amender la charte du Club St-James;
Pour amender la loi constituant une corporation l'Association des Opticiens;
Concernant la fabrique de la paroisse de Saint-Clément de Maisonneuve.
La commission des Chemins de Fer a adopté le bill de la St-Charles and Huron River.
A la commission de législation, on a entendu M. Meldrum, de l'Association des Manufacturiers, venus pour demander l'extension des délais pour l'enregistrement des compagnies et une réduction de l'amende.
Le conseil législatif reprend ses séances cet après-midi.

Cour Supérieure

Le juge Archer a rendu jugement dans la cause de J. D. Desrochers contre Ulric Valois, pour dommages au montant de \$3,000.
Le demandeur s'était blessé en tombant sur la glace qui recouvrait chemin allant à la porte de derrière de la maison du défendeur.
Comme la négligence du défendeur n'a pas été prouvée, et que le demandeur aurait pu éviter tout accident en entrant par l'autre porte de la maison, l'action est renvoyée avec dépens.

Nos étudiants s'amuse

La salle Stanley regorgeait de monde hier soir, à l'occasion du eueuro annuel des étudiants en pharmacie. La table d'honneur était occupée par M. Jos. Contant, doyen des pharmaciens, Mme Depin, Mlle Contant et M. Tremblay. Au-delà de 75 prix ont été distribués aux heureux gagnants.
Toutes les facultés de l'Université Laval de Montréal étaient représentées et les étudiants de McGill ainsi que ceux de Québec avaient aussi leurs délégués.
L'orchestre du Stanley Hall a fait les frais de la musique. Bref, c'est un succès complet et un chiffre le prouvera: 1,115 entrées.

Les Cités Ouvrières

Le comité de citoyens formé pour étudier la fondation de Cités Ouvrières se réunit demain après-midi à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. le maire Guérin, dont ce sera probablement le dernier acte officiel.

Saint-Cyr a succombé

Joseph St-Cyr, âgé de 39 ans, demeurant à St-Henri, qui fut blessé par un tramway jeudi dernier, est décédé hier à l'hôpital Notre-Dame.
Le corps a été transporté à la Morgue où il y aura enaute.

Une tempête se prépare au conseil municipal

On dit qu'on discute en caucus le remplacement de l'échevin L. A. Lapointe par l'échevin Giroux comme leader du Conseil Municipal.

CE QU'ON RACONTE A CE SUJET

Les caucus d'échevins sont à l'ordre du jour. Il y en a eu un ce matin, à l'Hôtel de Ville; une dizaine d'échevins y ont pris part. Il y en aura un autre jeudi soir, à l'Hôtel de Ville aussi, et tous les nouveaux élus comme les anciens échevins seront convoqués. Comme aux jours d'autrefois, on garde le secret le plus profond, mais il y a toujours des fuites, comme dans les tuyaux à gaz les plus étanches.
On dit donc que dans ces caucus on voudrait déposer l'échevin L. A. Lapointe de la présidence de la commission de législation pour donner la place à l'échevin Giroux qui deviendrait ainsi le "leader" du conseil.
On dit aussi que les commissions d'études deviendraient permanentes, au lieu d'être, comme depuis deux ans, nommées chaque fois que l'on en avait besoin. Ces commissions n'auraient cependant rien de commun avec celles qu'on appelait permanentes, sous l'ancienne administration, à cause de l'insuffisance de la langue municipale; les commissions permanentes qu'on voudrait fonder n'auraient rien à faire avec les dépenses d'argent qui sont du ressort des commissions.

Les souverains à Saint-Paul

(Service particulier)
Londres, 6. — Les souverains ont assisté ce matin, au service d'actions de grâces célébré à la cathédrale St-Paul, pour fêter leur heureux retour. La cérémonie a été des plus imposantes.
La Reine douairière Alexandra accompagnait Leurs Majestés, qui ont quitté le palais de Buckingham en voitures découvertes.
A Temple Bar, le Lord Maire a présenté, suivant l'ancienne coutume, les clefs de la ville.
Par ordre du roi, tous les membres de l'équipage du "Médina" occupaient dans le chœur des sièges réservés.

La présidence des Etats-Unis

(Service particulier)
Washington, 6. — La situation du côté des Progressistes Républicains s'est éclaircie ce matin. Elle laisse debout le Sénateur La Follette à peu près seul, mais il refuse d'accepter la candidature du colonel Roosevelt comme opportuniste, malgré les efforts que ses amis intimes font pour l'amener à revenir sur sa décision.
"Je ne puis, a-t-il déclaré, accepter comme candidats que des hommes qui adoptent publiquement, en termes explicites, les vrais principes du gouvernement progressiste".
Si Roosevelt ne se conforme pas à cette mise en demeure, il est certain que La Follette se rendra à Chicago avant la convention et s'opposera de toutes ses forces à la candidature de l'ex-président.

L'agitation chez les Mexicains

Washington, 6. — Trent-quatre mille hommes de troupes attendent les développements des troubles au Mexique, et sont prêts à partir pour la frontière du Texas.
D'autre part, le département de la marine pousse activement les préparatifs pour permettre à l'escadre du sud Atlantique qui est maintenant à Cuba, d'exécuter des manœuvres dans le golfe du Mexique.
Le nord est assez tranquille pour le moment, mais le sud Mexicain est dans un état d'agitation extrême.
Déjà 10,000 soldats américains sont rendus ou prêts d'arriver sur la frontière.

Les annonces aux journaux

(Service particulier)
Ottawa, 6. — M. Carvell, des Provinces Maritimes, voulait savoir hier, qu'a demandé les annonces du gouvernement pour le "Devoir", "l'Evenement", la "Patrie" et "le Chroniqueur", de Québec, s'il y a eu des soumissions demandées pour publications de ces annonces, et si le ministère, dans l'avenir, l'intention d'en demander. Le secrétaire d'Etat dit que personne n'a demandé ces annonces pour ces journaux, qu'il n'y a pas eu de soumissions, que ce n'est pas la coutume pour le gouvernement d'en demander, jamais, pour des annonces de ce genre, et que le bureau des impressions publiques vérifie les comptes, à Ottawa et en autorise le paiement. Le ministère n'a pas l'intention de demander des soumissions dans ces cas, il agit comme l'ont fait ses prédécesseurs.

On plantera des arbres

Avant de faire les trottoirs l'été prochain, les commissaires ont décidé de planter le plus d'arbres possibles dans les rues de demeures particulières. A cet effet, ils demandent au Conseil municipal une somme de \$5,000 qui sera consacrée à l'achat de 2,500 arbres. Ces arbres seront plantés à une distance de 35 pieds les uns des autres, de façon à ce qu'on en ait assez pour les huit milles de trottoir qu'on se propose de faire.

Ils célébreront sa victoire

Les citoyens du quartier Lafontaine offrent demain soir un banquet au maire Lavallée et au Dr Poissant, leur nouvel échevin. Le dîner aura lieu à Cartierville.

L'Anglais préhistorique

Londres, 6. — Les savants anglais s'intéressent beaucoup à la découverte d'un squelette sous une couche de cailloux et d'argile dans l'Angle Orientale. Ce serait celui d'un homme qui aurait vécu là avant la Période Glaciaire.
Ce squelette ressemble à celui d'un Anglais moderne et est plus éloigné du type Néanderthal, pourtant plus rapproché de nous. Cela voudrait dire que le type moderne remonte aux premiers âges, mais que le type Néanderthal a continué à vivre quand même pendant des milliers d'années après la Période Glaciaire. C'est l'avis du professeur Keith, anthropologiste au Musée du Collège Royal de Chiocester.

Les victimes de la tragédie du Niagara

ON A PEU D'ESPOIR DE REPECHE LES TROIS CADAVRES DU DRAME DE SAMEDI. — UNE ENQUETE A ETE OUVERTE AU SUJET DU FAMEUX PONT DE GLACE DU NIAGARA.

Niagara Falls, Ont., 6. — Bien que des chercheurs soient continuellement à l'œuvre au pied des rapides Whirlpool, on entretient peu d'espoir de retrouver les corps de Eldredge Stanton, de sa femme, et de Burrell Heacock, les malheureuses victimes de Niagara, alors que le pont de glace qui les portait se brisa subitement, les entraînant dans le gouffre bouillonnant des rapides.
Les parents des noyés sont arrivés à Niagara et ont fait des arrangements pour le transport des corps dans le cas, où ceux-ci seraient retrouvés.
Douze hommes se sont risqués à se rendre sur une partie du pont de glace brisé et qui s'est échoué près de l'usine de la Aluminium Company. Ils y ont découvert un épave qui s'y était trouvé prisonnier depuis l'accident, soit vingt-quatre heures sans nourriture. Nul doute que les victimes auraient pu être sauvées si elles étaient demeurées sur cette portion du pont de glace.
Billy Hill, le navigateur bien connu, rapporte que M. et Mme Stanton vinrent très près d'éviter la mort. Ils se tenaient sur un énorme morceau de glace qui descendait le courant et parvint, à un certain moment, assez près du bord. Hill les conjura d'essayer de sauter sur un autre débris de glace en core plus rapproché du rivage; si cet avis eût été suivi, peut-être que M. et Mme Stanton auraient pu être secourus à temps et auraient évité d'être entraînés dans le gouffre qui les attirait.
Une enquête est ouverte, et on se propose de prendre des mesures nécessaires pour éviter la répétition d'un si terrible accident sur le pont de glace du Niagara.

Monastère incendié

LE FEU DETRUIT EN TRES PEU DE TEMPS, LE MONASTERE DES RR. PP. CAPUCINS DE STE-ANNE DE RESTIGOUCHE.

(Correspondance spéciale)
Restigouche, 6. — Un violent incendie a dévasté, dans une heure, l'église et le monastère des RR. PP. Capucins de Ste-Anne de Restigouche, en Gaspésie.
Causé par l'explosion d'une fournaise dans le sous-solage de l'église, à dix heures et demie du matin, le feu a gagné si rapidement tout l'édifice que l'on a eu grand-peine à sauver le St-Sacrement.
Le monastère cependant a été épargné assez longtemps pour permettre aux amis des Pères, accourus en foule, d'enlever aux flammes presque tout l'ameublement.
Les pertes sont considérables et ne seront couvertes qu'en partie par les assurances.
Seule, la statue de la bonne sainte Anne, datée de 1300, du troisième centenaire de la conversion des sauvages Micmacs, reste debout à côté des ruines, pour inviter ses enfants à la confiance et au prompt réconfort.

A la Police

BURNS EST ARRETE.
Depuis six mois la police recherchait en vain un malfaiteur du nom de Burns. Hier soir les détectives Lajoie et McCann du Bureau du chef Carpentier, ont saisi la femme Burns, ont pénétré, à sa suite dans un logement de la rue Lagacière, et ont mis le grappin sur le mari. On lui fera maintenant subir un procès.

L'EGYPTIEN COMPARAIT.
Le jeune Egyptien Vitarita John Ardeti, a comparu ce matin et a plaidé coupable à l'accusation de meurtre de mort sur la personne de son contremaître ainsi que nous le racontons ailleurs.

L'AFFAIRE GAGNON-ALLARD.
M. M. Omer Gagnon, 63 Saint-André et Georges L. Allard, 73 Boyer, accusés d'avoir détruit des patrons de meubles pour une valeur de \$250, chez M. P. Labelle de la rue Sainte-Catherine, ont plaidé non-coupable et devront subir leur procès le 20 courant. Le juge a exigé deux cautions de \$200 chacune.

PENSIONNAIRE DE L'ETAT.
Wm. Anderson arrêté pour port d'instruments de cambriolage, pince-mousse, etc., a plaidé coupable et a été condamné à quatre ans de pénitence.

Séance du Conseil de Cartierville

(Service particulier)
Cartierville, 6. — Le conseil municipal a tenu hier soir sa première séance régulière sous la présidence de M. P. Joron et les conseillers J. Laurin, A. Racine, J. Lapointe, G. Jamin, P. A. Grothé, J. B. Levaillier y assistaient.
M. A. Laurin, assistant-secrétaire remplaçant M. Joannette.

Le conseil décide d'appuyer la décision de la municipalité de St-Martin au sujet du pont Lachapelle condamné par les inspecteurs du gouvernement et qui n'a pas encore été réparé.
M. L. Boyer a envoyé un chèque de \$20 aux pompiers pour les récompenser de leur dévouement lors de l'incendie de sa bâtisse.
Les membres de notre brigade volontaire sont: E. Bergeron, A. Corbell, D. Bergeron, A. Deslauriers, Art. Lapointe, A. Bèche. Ils sont sous la direction d'un surintendant Napi. Durocher.
Plusieurs plaintes sont faites contre les travaux exécutés par la compagnie Saragay Electric.
L'Association Sociale, Dramatique, Musicale et Athlétique a invité le maire et les conseillers à son inauguration, dimanche soir.

Mort subite d'un vieux pionnier

(Service particulier)
Saint-Séver, comté de Saint-Maurice, 6. — M. Pierre Héroux, mar chand, et l'un des pionniers de la paroisse, est décédé subitement hier à l'âge de 79 ans et 5 mois.
Un grand nombre d'enfants, de petits enfants et d'arrière petits enfants lui survivent.
Les funérailles auront lieu vendredi.

Le canal de la Baie Georgienne

(Service particulier)
Ottawa, 6. — La compagnie du canal Montréal-Ottawa-Baie-Georgienne qui a une charte afin de construire le canal de la baie Georgienne, et dont le terme est expiré, demande ce matin au comité des chemins de fer de lui accorder de nouveaux pouvoirs sur Québec et Ontario. Le gouvernement fédéral s'y oppose, parce que cette compagnie lui semble n'avoir d'autre but que l'accaparer des énergies hydrauliques et des terrains considérables, afin de les revendre plus tard à un haut prix au Canada s'il entreprend de construire ce canal. Le comité n'a encore rien décidé, mais il ne semble pas du tout favorable à ce renouvellement de charte.

Le Courier pour Auckland

Le département des Postes est avisé que le vaisseau "Iris" quittera Auckland, Nouvelle-Zélande, en route pour l'île Fanning, le ou vers le 1er avril prochain. Les lettres en destination de l'île Fanning devront, par conséquent, être expédiées de manière à ce qu'elles parviennent à Vancouver avant le 21 février, date du premier bateau pour Auckland.

Cour d'Appel de Québec

(Service particulier)
Québec, 6. — La cour d'Appel a rendu jugement, ce matin, dans les causes suivantes:
Carrier et al vs North Shore Power Railway et Navigation Co, jugement infirmé;
Chicotimi Pulp Co et Jonquière Pulp Co, expertise ordonnée;
Chicotimi Pulp Co et Jonquière Pulp Co, appel renvoyé;
Robertson Grant et al, jugement infirmé;
Cité de Québec et Leprie, jugement infirmé;
The Excelsior Life Insurance Co et Rhodes et al, jugement confirmé;
Houde et al vs Marchand, jugement infirmé.

Exposition de volailles à Québec

(Service particulier)
Québec, 6. — L'exposition de volailles sous les auspices de l'association des éleveurs de volailles de Québec commence aujourd'hui au manège municipal. L'ouverture officielle aura lieu ce soir.